

Wellington
Dépôt garanti
11,75%
1 an
522-1990
285, chemin Ste-Foy

LE SOLEIL

POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

JEUDI 8 NOVEMBRE 1990

QUEBEC, 94^e ANNÉE, NO 308
64 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 505

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

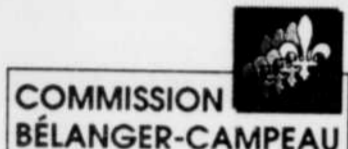
50¢

LE QUEBEC

Fabius dit qu'il ne faut pas trop comparer avec la CEE



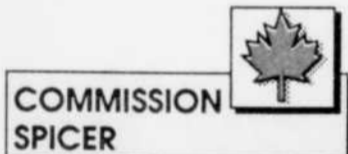
Le président de l'Assemblée nationale française se garde bien « d'interférer » dans le débat constitutionnel mais souligne qu'il faut être prudent dans les comparaisons avec la Communauté économique européenne. **B-14**



Les gens d'affaires disent que le temps presse

Deux des principales associations de gens d'affaires crient à l'urgence de régler la question du statut politique du Québec mais ne peuvent suggérer de solution. **A-7**

LE CANADA



Ce sera un départ intimiste pour la Commission fédérale

C'est sur une note tout à fait intimiste que le commissaire fédéral Keith Spicer va amorcer en fin de semaine son dialogue avec les Canadiens. **A-8**

QUEBEC

L'Hôtel-Dieu prêt à céder sa part du parc de l'Artilerie

La corporation de l'Hôtel-Dieu n'a plus d'objection à vendre ses propriétés dans le parc de l'Artilerie au prix de l'évaluation municipale, soit 4 millions \$. **A-3**

LE SPORT

Hayward voit son voeu exaucé par le Canadien

Le Canadien a fini par exaucer le voeu de son gardien Brian Hayward en l'échangeant aux North Stars du Minnesota en retour de l'arrière Jayson More. **S-2**

L'ECONOMIE

Anticipant une récession la B de M réduit son taux

La Banque de Montréal, qui dit prévoir un ralentissement de l'économie, s'est empressée de diminuer son propre taux préférentiel à 13,5 % hier. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-5, A-10, A-11, B-8 à B-12, C-8 et C-9
Le Québec	A-4, A-7, A-9, A-12, B-14
Le Canada	A-8, A-13, C-7 et C-16
Le Monde	C-1 et C-2
Annonces classées	C-10 à C-14
Arts	C-3 à C-6
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-13
Décès	C-14 et C-15
Economie	Cahier B
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-12
Horoscope	S-8
Les idées du jour	A-15
Michel Corbeil	A-11
Mots croisés	S-8
Mot mystère	S-8
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-5

LA METEO

Dégagement graduel en matinée et ensoleillé par la suite avec passages nuageux. Maximum: -1 à 1; minimum: près de -5. Demain: une journée généralement ensoleillée. **S-16**

Alors que les tarifs des principaux usagers seront gelés

La CTCUQ fera payer les aînés

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), qui fait face à un déficit anticipé de près de 2 millions \$ cette année, se propose, pour 1991, de geler les tarifs exigés de sa clientèle principale et de supprimer la gratuité consentie aux personnes âgées de 65 ans et plus depuis 1980.

par THIerno DIALLO
LE SOLEIL

Si le projet de tarification annoncée hier est accepté par la

CUQ vers le 27 novembre, les aînés devront désormais déboursier 15 \$ pour un laissez-passer mensuel valable en tout temps, 0,90 \$ pour l'achat d'un

billet et 1 \$ pour tout déplacement payé en espèce. L'organisme supra-municipal espère ainsi encaisser des revenus supplémentaires de 2,5 millions \$.

Sur les 39 millions de déplacements qu'a enregistrés cette année la CTCUQ, 4,2 millions étaient effectués par des personnes de 65 ans et plus jouissant de la gratuité et 700 000 par des personnes âgées déte-

nant le laissez-passer mensuel de 37 \$, exigé aux heures de pointe.

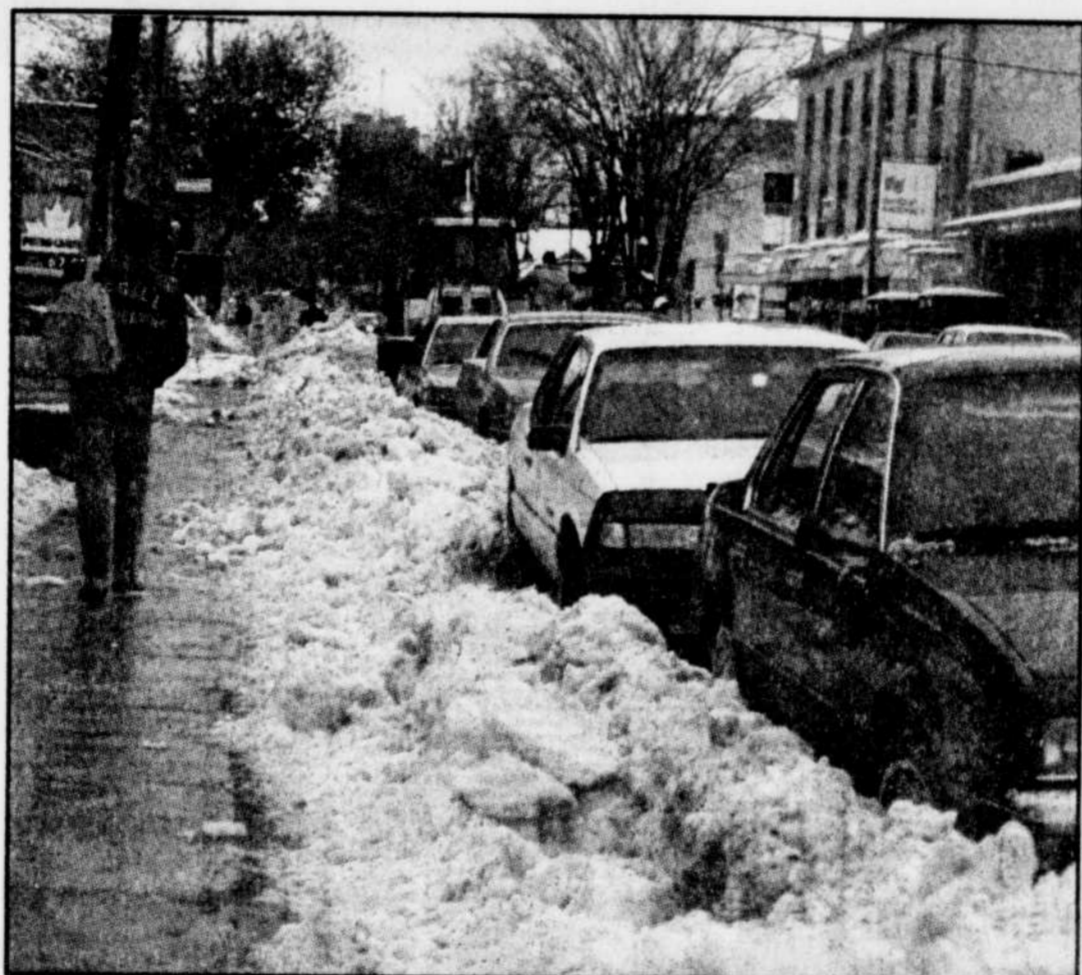
« Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous en sommes arrivés là », a déclaré le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, en présentant le projet qui fera l'objet de consultation publique les 14 et 15 novembre à 19h30, respectivement à l'auditorium de la bibliothèque Ga-

brielle-Roy, à Québec, et au Centre municipal Mgr Laval, à Beauport.

« Il nous a fallu choisir entre augmenter les tarifs de nos principaux usagers, et risquer en même temps d'accélérer la chute de l'affluence à bord des autobus, et imposer aux person-

Suite A-2, CTCUQ...

Retard dans le déneigement à Québec



Le boulevard Saint-Cyrille, à l'angle de la rue Belvédère, n'était guère plus reluisant que la plupart des rues de Québec, hier, un retard notable dans le déneigement étant attribuable au fonctionnement au ralenti des cols bleus et à l'absence d'interdiction de stationnement pendant la nuit.

Rencontre pour éviter la grève des cols bleus

Quelque 48 heures après la première tempête de neige de l'année, les rues de Québec restent encombrées entre autres parce que les cols bleus de la ville fonctionnent au ralenti comme leurs négociations et aussi parce qu'un règlement permettant le remorquage des véhicules stationnés dans les rues la nuit ne pourra être mis en application avant le 15 novembre.

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Les représentants des syndicats doivent d'ailleurs rencontrer cet après-midi même à 14 h la partie patronale pour tenter de trouver un terrain d'entente afin d'éviter la grève.

Déjà hier à la ville, on estimait que la situation com-

mençait à revenir à la normale alors que les bris d'équipement décelés la veille sur sept des 14 épandeurs à sel étaient en voie d'être corrigés et que les opérations reprenaient à peu près comme à l'habitude.

Rappelons qu'hier les procureurs de la capitale ont expédié au syndicat une mise en demeure afin qu'ils interrompent les moyens de pression

illégaux. Dans la même missive les avocats soulignaient à l'attention de l'unité syndicale qu'elle pouvait éventuellement être tenue responsable des bris aux équipements. Ils indiquaient de plus que des mesures pouvaient aussi être engendrées contre les syndiqués si ceux-ci agissaient en dérogation au Code du travail notamment en faisant des ralentissements de travail.

Prudents en ce moment où un rien pourrait faire avorter ou débloquer les négociations, les porte-parole de la ville non seulement n'ont pas cherché à accuser nommément

Suite A-2, Grève...

Anniversaire mouvementé

Coups de feu tirés à 200 m de Gorbatchev

MOSCOU (CP, AFP, Reuter) — Un homme armé a été arrêté sur la Place Rouge, hier, alors qu'il n'était plus qu'à 200 mètres du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et après avoir tiré deux coups de fusil en l'air.

Cet incident se déroulait au moment où les Moscovites participaient aux célébrations entourant le 73^e anniversaire de la Révolution bolchévique de 1917.

Le responsable, un homme de 39 ans originaire de Leningrad, a aussitôt été arrêté par les hommes du KGB.

L'homme a tiré deux coups de feu en l'air avec un fusil de chasse, précise l'agence Tass. Les officiels n'ont pas bronché et l'incident, survenu pendant un défilé civil suivant la traditionnelle parade militaire, n'a pas perturbé la cérémonie.

« Tout va bien »

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a déclaré, pendant une réception au Kremlin que « tout allait bien » dans un court entretien avec un journaliste européen, commentant l'attentat.

M. Vladimir Krioutchkov, le chef du KGB, la Sécurité d'état, qui était également présent au Palais des Congrès à l'occasion des fêtes du 7 novembre, a pour sa part indiqué à un groupe de correspondants, dont un de l'AFP, que les raisons de l'attentat « n'étaient pas connues ».

Interrogé sur le fait de savoir si l'auteur de l'attentat était « normal », « je ne pense pas », a simplement rétorqué le chef du KGB.

M. Krioutchkov a par ailleurs assuré que les personnalités présentes sur le mausolée de Lénine avaient entendu les deux coups de feu et avait vu « du mouvement » dans la foule, une allusion à l'arrestation de l'homme.

Les contestataires, dont cer-



Les membres du KGB ont vite maîtrisé le suspect.

tains brandissaient des banderoles contre les réformes de Mikhaïl Gorbatchev, ont continué à traverser la Place Rouge sans donner l'impression d'avoir remarqué quelque chose d'habituel.

Les manifestants étaient pourtant relativement peu nombreux. Dix mille personnes au plus à l'appel des franges politiques les plus radicales, trois à quatre mille « réformateurs » regroupées autour de mouvements et partis démocratiques, la foule des grands jours était loin d'être au rendez-vous.

Le président Gorbatchev avait pourtant lancé un vibrant appel à l'unité, dans un discours où il reconnaissait que les réformes se faisaient dans la douleur. Il a demandé à la popula-

Suite A-2, Gorbatchev...

Selon un sondage interne

Début novembre, le PQ aurait pu faire élire 97 députés

En avance de 11 points sur les libéraux, le Parti québécois aurait pu remporter jusqu'à 97 sièges sur 125 si des élections générales avaient eu lieu au début de novembre, indique le dernier sondage du PQ, dont l'expertise en la matière est largement reconnue.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Ce sondage révèle également que la grande majorité (68,2 %) de la population préférerait un référendum sur la souveraineté « d'ici quelques mois » à une élection référendaire. Lors d'un tel référendum, 58 % des Québécois voteraient « oui à la souveraineté ».

Réalisé auprès de 961 personnes, entre le 25 octobre et le

2 novembre, ce sondage dont LE SOLEIL a obtenu copie accorde 47 % des intentions de vote au PQ, 36 % au Parti libéral, 4 % au Parti égalité, 4 % au Parti vert et 6 % au NPQ-Québec. Avant répartition, il y avait 8,8 % d'indécis ou de répondants qui refusaient d'indiquer leur préférence. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur maximale est de l'ordre de 3 %.

Suite A-2, Députés...



Le bambin blond aux yeux bleus ne peut qu'aboyer faiblement et pousser des gémissements. Venu le visiter à l'hôpital, ses parents lui ont apporté un morceau de viande séchée.

Enfant élevé dans un chenil!

JOHANNESBURG (AFP) — Un enfant de 30 mois a été libéré d'un enclos grillagé, où il était enfermé depuis deux ans avec le chien de la maison familiale, dans la ville minière de Springs à l'est de Johannesburg, rapportait hier le journal sud-africain Johannesburg Star.

L'enfant blond aux yeux bleus a été découvert nu dans le chenil, il y a deux semaines.

Suite A-2, Enfant...

Suites de la première page

CTCUQ...

nes âgées ce tarif qui va nous aider à au moins stabiliser notre situation financière ». M. Larose a souligné que, tout compte fait, ce tarif est bien inférieur aux 18 \$ exigés par exemple à Montréal pour cette catégorie de la clientèle.

N'empêche que cette proposition de la CTCUQ prend à contre-pied une promesse du Rassemblement populaire, dont M. Larose est un des conseillers ; l'an dernier, le maire L'Allier avait fait campagne en faveur de la gratuité, en tout temps, pour les personnes âgées. Le RP avait même promis de l'appliquer unilatéralement sur son territoire si les élus de la CUC ne parvenaient pas à s'entendre sur ce point.

« La réflexion est encore en cours à l'hôtel de ville de Québec », a indiqué M. Larose, hier.

Aux termes de la grille proposée, le tarif régulier demeure à 37 \$ pour le laissez-passer mensuel, 1,20 \$ pour le billet, 1,40 \$ pour le paiement en espèces et à 45 \$ pour ceux qui souhaitent utiliser à la fois les circuits réguliers et les services spécifiques (Maxibus, Express-Nordiques et Skibus par exemple).

La gratuité, qui s'appliquait jusqu'ici aux enfants de deux ans et moins, est désormais valable pour tous les enfants d'âge préscolaire. Par contre, le laissez-passer mensuel pour les étudiants de 18 ans et moins passe de 20 \$ à 24 \$, alors que le billet et le paiement comptant passent respectivement de 0,70 \$ à 0,90 \$ et de 0,80 \$ à 1 \$.

Les étudiants de 19 ans et plus paieront leur laissez-passer 24 \$, soit 0,50 \$ de plus qu'actuellement, mais le tarif régulier qui leur est appliqué demeure inchangé pour le billet et le comptant. Les plus de 21 ans subiront les nouveaux tarifs dès le 1er septembre 1991.

La CTCUQ introduit également un nouveau laissez-passer dit « journalier ». Il coûte 3 \$ et est surtout destiné à faciliter la vie aux visiteurs de la Vieille Capitale.

À noter aussi que désormais les détenteurs de billet et ceux qui paient comptant pourront compter sur une correspondance valide sur tout le réseau, et dans les deux directions, pendant une période de 90 minutes à compter de la date d'émission.

M. Larose a ajouté que le gel était pour la CTCUQ une mesure essentielle dans la mesure où elle pourrait inciter les travailleurs, soit 50 % de la clientèle, à ne pas abandonner le transport en commun et ainsi au moins favoriser une stabilisation de la situation financière de l'organisme, en attendant la réorganisation prévue par son plan d'action.

Députés...

Un électeur sur cinq (20 %) qui avait voté libéral en septembre 1989 se tournerait maintenant vers le PQ, qui bénéficie d'une confortable avance de 23 points (56-33) chez les francophones.

L'expert en sondage du PQ, M. Michel Lepage, a calculé que de semblables résultats auraient rapporté 97 sièges au PQ, 24 au PLQ et 4 au Parti égalité.

Bourassa vs Parizeau

À la mi-août, les sondages du PQ lui accordaient déjà 11 points d'avance (49-38) sur les libéraux. Au début de septembre, IQOP évaluait l'écart à 5 points (43,7-38,5). À la mi-septembre, CROP le situait à 8 points (43-35).

Les derniers résultats obtenus par le sondeur du PQ suggèrent que le règlement de la crise autchtone et le remaniement ministériel auquel le premier ministre Bourassa a procédé à la fin de septembre n'ont diminué en rien la grogne des électeurs.

Il y a seulement 35 % des électeurs qui se disent satisfaits du gouvernement Bourassa. Depuis l'adoption de la loi 178, l'insatisfaction n'a pratiquement pas diminué chez les anglophones, mais elle est maintenant aussi généralisée chez les francophones.

Pour la première fois, un sondage indique qu'il y a légèrement plus de francophones à penser qu'entre Jacques Parizeau et Robert Bourassa, le chef du PQ ferait un meilleur premier ministre. M. Parizeau est à 36,6 % et M. Bourassa à 35,4 %.

Référendum

Dans la perspective du débat interne qui agite présentement le PQ, M. Parizeau trouvera également satisfaction dans le fait que 68 % des répondants préféreraient un référendum sur la souveraineté à une élection référendaire et qu'ils seraient même d'accord pour que le gouvernement Bourassa en prenne l'initiative « d'ici quelques mois ».

Il est à noter que les partisans libéraux sont presque aussi nombreux que les péquistes à préférer un référendum. Seuls les allophones demeurent assez partagés entre référendum et élection.

Si 68,5 % des francophones se disent prêts à voter « oui à la souveraineté » lors d'un référendum, c'est que 76,8 % sont d'avis « qu'à l'intérieur de la fédération canadienne, le Québec retire moins qu'il ne fournit ». Tous groupes linguistiques confondus, 69,6 % estiment que le fédéralisme est désavantageux pour le Québec.

En septembre dernier, un sondage Léger et Léger révélait que 60,8 % des Québécois répondraient oui à la question : « Voulez-vous que le Québec devienne un pays souverain ? ». Après répartition proportionnelle des 10 % d'indécis, le dernier sondage du PQ arrive à un résultat du même ordre (58,1 %).

Bloc québécois

Au niveau fédéral, le Bloc québécois de M. Lucien Bouchard recueille 39 % des intentions de vote, suivi du Parti libéral (23 %), du NPD (20 %) et du Parti conservateur (17 %).

Chez les francophones, le Bloc québécois recueille 47 % du vote, soit presque autant de vote que tous les autres partis réunis. Le PC est à 18 %, le PLC et le NPD à 17 %. Le Parti libéral de M. Jean Chrétien demeure de loin le préféré des anglophones.

Grève...

ment le syndicat d'être directement responsable du vandalisme et du bris d'équipement, mais aussi ont-ils souligné que le retard dans le ramassage de la neige n'était pas dû uniquement au comportement des employés.

Un an

Cet après-midi, c'est le renouvellement d'un contrat de travail échu depuis près d'un an déjà que les deux parties continueront à négocier, tentant ainsi de régler une fois pour toutes la question des salaires, principale pierre d'achoppement des pourparlers actuels.

Selon la convention collective dénoncée en décembre 1989, les 621 postes de cols bleus sont répartis en 18 échelons dont les salaires horaires s'évaluent de 13,14 \$ à 17,48 \$.

Dans ses demandes, le syndicat souhaite obtenir des augmentations de 6 % pour chaque année d'une convention de deux ans ainsi qu'une pleine indexation. Dans ses dernières offres la ville se dit prête à accorder une convention de trois ans avec des augmentations de 5 % par année et une indexation de 1,5 % pour la première année seulement.

Les syndiqués ont voté à 93 % pour la grève le 22 octobre. Cependant, avant d'aller en grève, ils doivent préalablement avoir expédié à leur patron un avis de sept jours puis en venir à une entente avec celui-ci sur les services essentiels qu'ils devront assumer.

Enfant...

lorsque des voisins ont rapporté avoir entendu des gémissements. La mère de l'enfant a nié que son fils avait été élevé avec un chien. La police n'a pas voulu confirmer que le garçon était tenu en réclusion. Elle s'est contentée de confirmer que la garde de cet enfant avait été retirée aux parents.

L'enfant qui a été hospitalisé, est extrêmement maigre, ne peut pas marcher et ne parle pas. Il pousse seulement des petits cris plaintifs. Les médecins qui l'ont examiné pensent qu'il essayait d'aboyer avec le

chien et que la relation affective développée avec l'animal lui a permis de survivre. L'enfant semblait en état de choc à cause de la séparation d'avec le chien.

Le journal qui publie une photo de l'enfant, écrit que celui-ci a une marque autour du cou probablement provoquée par un collier de chien. Il ne sait pas mâcher ou sucer et selon les infirmières il est difficile de le nourrir.

Les parents sont venus rendre visite à leur enfant à l'hôpital et lui ont apporté un morceau de viande séchée.

Gorbatchev...

tion de ne pas céder à la panique.

Après ce discours prononcé du sommet du mausolée de marbre rouge de Lénine, des chars et d'autres véhicules blindés ont défilé sur la Place Rouge pour la traditionnelle démonstration de force militaire. Six missiles balistiques intercontinentaux SS-25, en service depuis 1985, qui apparaissaient pour la première fois, étaient en vedette.

Portraits de Staline

Des manifestants conservateurs ont réussi à se faufiler dans la parade. Certains arboraient des portraits de Staline.

« Jetez l'anticommuniste Gorbatchev hors du Parti communiste de l'Union soviétique », proclamait une banderole.

Les chars et les militaires ont ensuite cédé la place à un défilé civil de quelque 100 000 travailleurs, sous des banderoles plus orthodoxes. La marche, organisée par le PC de Moscou, se voulait une réponse aux manifestants réformistes qui avaient conspué Mikhaïl Gorbatchev lors du défilé du 1er mai.

Après le défilé, Mikhaïl Gorbatchev, le premier ministre Nikolai Rjgov et le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, ont rompu avec la tradition en descendant du mausolée. Ils ont déposé des fleurs à la mémoire de Lénine, fondateur de l'État soviétique.

On a pu voir Mikhaïl Gorbatchev et Boris Eltsine, farouche détracteur du président soviétique, discuter et sourire en marchant vers le mausolée.

Hugh MacLennan est mort

MONTRÉAL (PC) — L'écrivain canadien Hugh MacLennan, bien connu pour son roman *Les deux solitudes* (*Two Solitudes*), est décédé hier à son domicile de Montréal. Il était âgé de 83 ans.

Né à Glace Bay, en Nouvelle-Écosse, en 1907, il était à la fois romancier, essayiste et professeur d'université. Boursier Rhodes, il remporta également à trois reprises le prix du gouverneur général dans la catégorie fiction et à deux reprises pour une oeuvre de non-fiction. On ne connaît pas encore la cause de son décès.

Il était considéré comme le premier écrivain important de langue

anglaise à avoir essayé de traduire les caractéristiques nationales du Canada dans la littérature.

Le roman *Les deux solitudes* qui porte sur les tensions entre francophones et anglophones au Canada, a souvent été cité pour exprimer les différences irréconciliables entre les cultures anglaises et françaises. Selon d'autres perceptions, le livre tentait plutôt de brosser le contraire : que le fossé pouvait être comblé grâce au respect mutuel.

6/49
LA QUOTIDIENNE
tirage du 7 novembre
1-6-1
6-5-4-0
19-30-32-39-42-49
(complémentaire)
28
EXTRA
341172

ROBES CONTEMPORAINES



une exclusivité contemporaine

LA ROBE CHEMISE EN SUÈDE
259,95

lignes simples de la forme chemise, aspect velouté du suède, c'est la robe à succès de toutes les collections 90-91... coupée spécialement pour la contemporaine dans des peaux suédées très souples, nous aimons sa versatilité portée comme robe ou tunique, noir, vert sauge, bleu myosotis ou bleu nuit. 6 à 14. rég. 295.00

SPORT CONTEMPORAINES



style droit, cinq poches

LE PANTALON
CIGARETTE EN SUÈDE

un item-clé cette saison! rien n'est plus confortable qu'un pantalon en suède... rien n'est plus versatile aussi... avec des chemisiers, des blouses en soie ou des pulls, il prend une allure jean ou très habillé. styles cinq poches, bien coupé avec empiècement au genou, il est entièrement doublé. suède noir. 6 à 14... 150.00

la maison
simons

PLACE STE-FOY - GALERIES DE LA CAPITALE - VIEUX QUÉBEC NOS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 21 H 00

Hôpital Laval Un médecin s'est occupé de son patient «en cachette»

C'est presque en cachette que le Dr Michel Samson, cardiologue à l'hôpital Laval, s'est occupé de son patient, Magella Duchesneau, en mars dernier. Défiant le règlement du département, il a inscrit dans le dossier de M. Duchesneau les médicaments qu'il jugeait les plus indiqués. C'était là le travail du cardiologue assigné.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

« Le docteur Samson est venu me voir, il a regardé dans mon dossier. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas écrire dedans parce qu'il n'était pas de garde. Mais il m'a quand même prescrit des médicaments, en supposant que l'ordonnance serait respectée par le cardiologue de garde ce jour-là », a raconté M. Duchesneau à la cour, hier. De tels incidents sont survenus souvent au cours de son hospitalisation subséquente, a-t-il ajouté.

En arrivant à la salle d'urgence de l'hôpital Laval, M. Duchesneau espérait retrouver le Dr Samson. Ce médecin le soigne depuis 20 ans, il lui fait une confiance aveugle. M. Duchesneau se rappelle encore la nuit de son infarctus, le 19 février 1967. « Le Dr Samson était à mes côtés. Il est venu me voir en pyjama ! »

Me Guy Bertrand a fait entendre, hier, le premier de 10 patients qui viendront raconter à la cour les inconvénients causés par un règlement de l'hôpital Laval; ce règlement empêche les cardiologues de soigner leurs patients lorsqu'ils sont assignés ailleurs dans le département de cardiologie.

« J'ai demandé plusieurs fois à voir le Dr Samson. Toujours on m'a répondu qu'il ne pouvait venir parce qu'il n'était pas de garde », a raconté M. Duchesneau.

Le fait d'être soigné par un autre cardiologue que le Dr Samson a causé des inconvénients à M. Duchesneau, un homme de 69 ans qui a déjà subi un triple pontage. Par exemple, a-t-il expliqué au juge Philippon, le cardiologue de garde lui a prescrit un médicament qu'il avait déjà pris mais que le Dr Samson avait remplacé par un autre. « J'ai expliqué ça au docteur, mais il m'a dit de le prendre quand même. Le lendemain, j'ai eu la même mauvaise réaction qu'autrefois, et on m'en a prescrit un autre ». En outre, explique M. Duchesneau, le cardiologue de garde a statué qu'il n'était pas opérable. D'après le patient, jamais n'a-t-on consulté le Dr Samson, qui était pourtant son médecin traitant depuis 20 ans. « Me semblait qu'on demandait pas l'avis aux bonnes personnes », constate M. Duchesneau.

Plus tôt dans la journée, Me Guy Bertrand a fait part de son intention de plaider que la liberté de choisir son médecin fait partie de la liberté d'expression prévue à la charte canadienne des droits et libertés. Un règlement d'hôpital qui empêche un patient de choisir son médecin est une entrave au droit à la sécurité (le stress causé par le manque de confiance dans le médecin peut mettre la vie du patient en danger), prévu dans la charte.

Vente de ses propriétés dans le parc de l'Artillerie L'Hôtel-Dieu donne enfin le feu vert

Rompant un silence de plusieurs années, l'Hôtel-Dieu se dit maintenant prêt à aller de l'avant dans le dossier de la restauration des Nouvelles Casernes du parc de l'Artillerie, que ce soit pour en faire un musée de la Nouvelle-France ou autre chose.

textes de LOUIS-GUY LEMIEUX
LE SOLEIL

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu de Québec, le Dr Julien Veilleux, a déclaré, hier, au SOLEIL que la corporation de l'Hôtel-Dieu accepterait de vendre ses propriétés dans le parc de l'Artillerie au prix de l'évaluation municipale, soit 4 millions \$.

En retour, l'Hôtel-Dieu voudrait obtenir l'autorisation de construire une nouvelle bâtisse dans le secteur de la côte du Palais de même qu'un stationnement de 650 places, et de rénover une partie de l'actuel hôpital.

« Nous avons un besoin urgent de nous agrandir pour accueillir le service de chirurgie cardiaque et celui des soins intensifs », a précisé le Dr Veilleux. « Nous avons actuellement des problèmes de vétusté et de sécurité », dit-il.

La corporation de l'Hôtel-Dieu souhaiterait vendre la

partie militaire du parc de l'Artillerie dont elle est propriétaire, soit celle des Nouvelles Casernes ou de l'Arsenal, en conservant un terrain à l'ouest de la côte du Palais pour y construire une nouvelle bâtisse avec stationnement souterrain.

« Il n'y a pas d'autres obstacles dans le dossier du parc de l'artillerie que ceux d'ordre financiers et, pour la première fois, tous les intervenants semblent vouloir aller de l'avant », a déclaré M. Veilleux.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la corporation de l'Hôtel-Dieu de Québec



C'est dans ces bâtiments du parc de l'Artillerie que le fédéral compte installer le musée de la Nouvelle-France.

cherche à remplacer deux membres dont son président. Depuis la démission de Me

Claude C. Boulanger qui a quitté pour occuper un poste dans la magistrature, c'est Mme

Lise Bernier qui assure l'intérim à la présidence de la corporation.

Musée: Québec lorgne les voûtes du Palais

Tout en souhaitant que la restauration complète du parc de l'Artillerie se fasse au plus tôt, la ville de Québec étudie la possibilité de louer les voûtes du Palais (Jean-Talon) pour accueillir le futur musée de la Nouvelle-France.

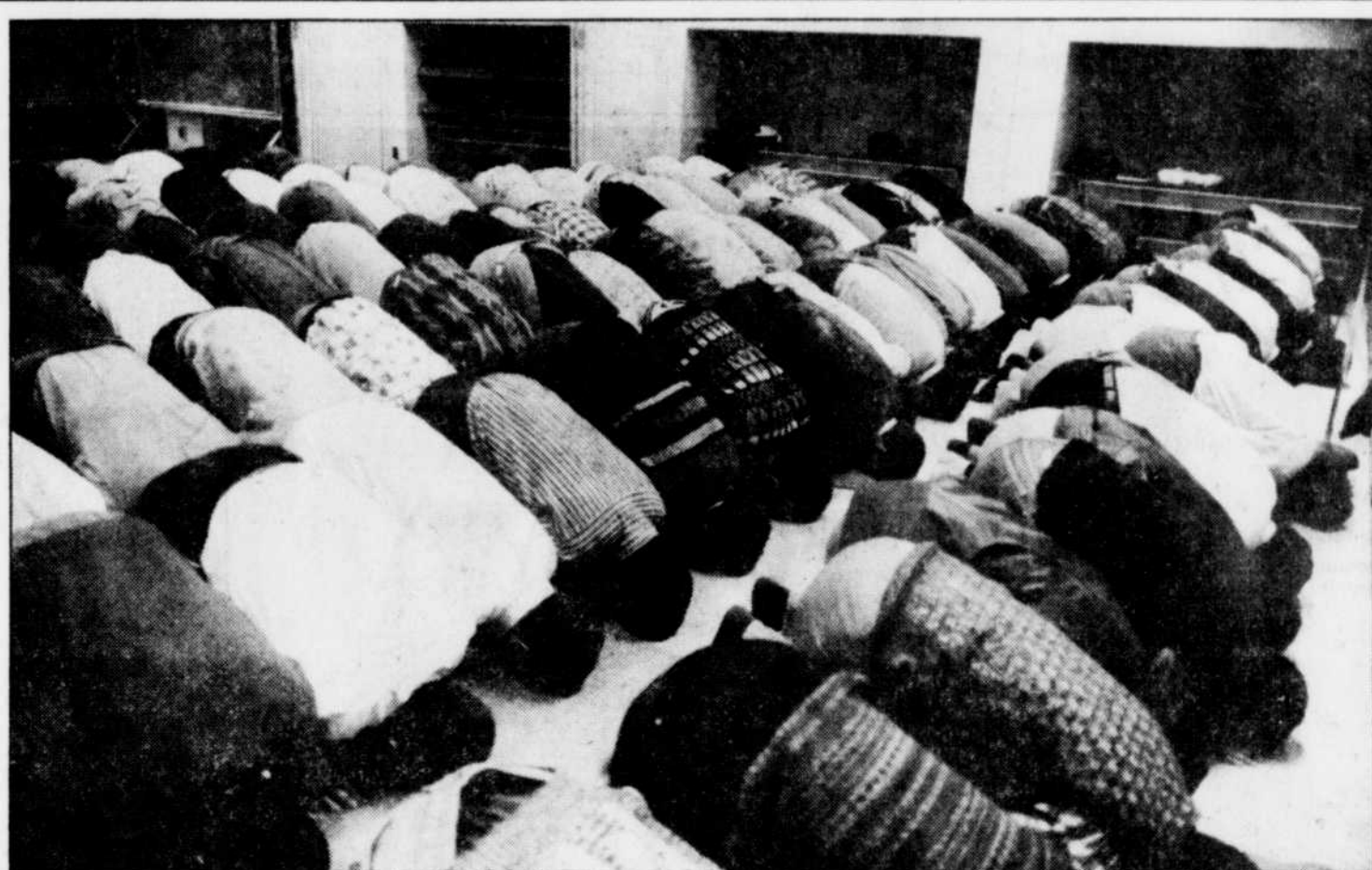
Selon l'attaché de presse du maire L'Allier, Richard Lacasse, la ville de Québec n'a pas été informée d'une décision ferme du gouvernement fédéral à l'effet d'aménager le musée de la Nouvelle-France dans les Nouvelles Casernes du parc de l'Ar-

tillerie. Elle regarderait pour le moment du côté des voûtes du Palais.

Le journal LE SOLEIL annonçait, hier, en exclusivité, que le ministre Gilles Loiselle était sur le point d'annoncer un investissement de 50 millions \$ pour restaurer le secteur de

l'Arsenal du parc de l'Artillerie dans le Vieux-Québec intra muros et y installer le musée de la Nouvelle-France.

Un rapport de faisabilité préparé par deux firmes spécialisées est actuellement entre les mains des responsables fédéraux.



Réunis pour la prière le vendredi midi, à l'université Laval, les musulmans de la région de Québec se tournent vers La Mecque et font le signe de prosternation.

Les musulmans de Québec projettent de construire leur première mosquée

Les musulmans de la région de Québec projettent de construire une mosquée. Toutefois, dans une première étape, ils se proposent d'acheter, d'ici la prochaine année, un immeuble qu'ils transformeraient pour leur rassemblement et leurs prières. L'érection d'une mosquée se ferait plus tard, dès que le permettrait la situation financière de la communauté musulmane régionale.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Pour le moment, les musulmans de Québec et de la banlieue, qui sont au nombre de quelques milliers, se rassemblent dans une grande salle du pavillon Lemieux de l'université Laval. C'est là qu'à tous les vendredis midi ils se retrouvent pour la prière. Plusieurs sont étudiants ou professeurs à l'université, d'autres occupent différents emplois dans la région.

Ils viennent des pays du Maghreb, de l'Afrique noire et

de l'Asie (Inde, Sri Lanka, Pakistan...). L'arabe n'est pas nécessairement leur langue. À l'université, un comité islamochrétien groupe des musulmans et des chrétiens qui veulent aborder ensemble certaines questions de l'actualité.

Une mosquée ou un endroit pour la prière est une nécessité pour les musulmans, parce que la prière est un des « piliers » de l'islam. Prière cinq fois par jour, mais aussi prière communautaire du vendredi midi, rappelle M. Mamar Kane, étudiant sénégalais en sciences sociales à l'univer-

sité Laval.

« Il y a un grand retour à l'islam de la part des intellectuels et des jeunes, dit-il. Ce retour fait suite à une période de relâchement des sentiments religieux des musulmans par rapport à l'islam. »

Il regrette que la question du voile que portent les femmes ait été considérée négativement en Occident. « Il ne faut pas voir cela comme un élément isolé, dit-il. Cela fait partie d'un tout et doit être vu dans cette perspective. Le voile signifie que la femme n'offre pas son corps à tout le monde. C'est un signe de retenue pour ne pas attiser le désir. »

M. Boufeldja Benabdallah, d'origine algérienne, insiste sur l'importance du Coran chez les musulmans. « Dès l'âge de deux ans, dit-il, les enfants apprennent les versets du Coran. Et lorsqu'un enfant

ou un adulte le sait par coeur en entier, on lui fait une grande fête. »

Un mode de vie

Quant à M. Abdelfattah Bencheikroun, étudiant marocain à l'université Laval, il montre que l'islam n'est pas seulement un dogme, mais aussi un mode de vie. « D'ailleurs, ajoute-t-il, dans les mosquées on ne fait pas que prier. On aborde les problèmes politiques, sociaux et culturels et on cherche une réponse à partir de l'islam. »

Y a-t-il discrimination envers les femmes dans l'islam ? M. Kane répond non et précise que l'islam distribue les rôles entre les hommes et les femmes selon la nature. « L'islam est tellement convaincu de l'importance de la famille pour le bien-être de toute la société qu'il assigne à la femme une place importante dans la famille. »

Pas d'anesthésistes Les salles d'opération au ralenti

Les cas de chirurgie élective nécessitant une anesthésie régionale ou locale ont tous été annulés hier dans les grands hôpitaux de Québec. Tous les anesthésistes faisaient une grève d'un jour et se réunissaient à Montréal ne laissant qu'un seul spécialiste par hôpital pour veiller aux cas d'urgence.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

Les directeurs de deux gros hôpitaux, Saint-Sacrement et Saint-François d'Assise, rapportaient chacun la remise d'une quarantaine d'opérations. « On fonctionne un peu comme la fin de semaine en n'acceptant que les urgences », déclarait le Dr Robert Garneau, directeur des services professionnels à Saint-Sacrement. Toutefois, à la différence des week-ends, les opérations ne nécessitent pas d'anesthésie ou une seule anesthésie locale effectuée par le chirurgien avaient tout de même lieu.

La situation était moins anormale dans les petits hôpitaux où le volume des urgences est moins important. Aucun cas de chirurgie n'a été annulé, signalait ainsi le Dr Jean-Paul Roy, coordonnateur à l'admission et aux urgences au Jeffery Hale. « On a fait une cédule des cas électifs qu'on a bousculés s'il survient une urgence ».

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus qui accepte un fort volume de cas d'urgences, résultant souvent d'accidents de la route, on ne rapportait pas de situation intenable hier. Mais on avait prévu le coup. « En cas de problème, disait le Dr Rochette, responsable des services professionnels, si on reçoit quatre ou cinq accidentés coup sur coup, on communiquera avec les autres centres hospitaliers pour leur refiler les cas les moins graves. » Cet hôpital s'attendait à « récupérer » en deux ou trois jours les cas électifs mis de côté hier.

L'INDEX RÉGIONAL

MONTMAGNY

Pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, la région Chaudière-Appalaches soumettra un projet de politique d'immigration en région. **A-11**

SEPT-ÎLES

Pile dans son échancier, la construction de l'aluminerie Alouette se poursuivra plein gaz cet hiver. **B-8**

LAC-ETCHEMIN

Le sanatorium Bégin s'ouvrira une cure de rajeunissement de 650 000 \$. **B-12**



TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION
CE SOIR... AU PLUS

18h30

BILAN:
L'administration L'Allier
au pouvoir

Table ronde animée
par Maritchu d'Abbadie

Radio-Canada
Québec 11/Câble 6

POUR VOUS AVANT TOUT

Un message ferme à Lise Bacon

«Notre culture n'est pas à vendre!», disent les Cris

« Notre culture n'est pas à vendre! ». Par cette sèche réplique, le vice-président du Grand conseil des Cris, M. Roméo Diom Saganash, a signifié, hier, que le gouvernement du Québec va frapper un noeud s'il essaie d'acheter le consentement de son peuple en vue de réaliser la deuxième phase du développement de la baie James.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Le message s'adresse particulièrement à la ministre de l'Énergie et des ressources, Mme Lise Bacon qui, au cours d'une rencontre avec des éditorialistes de médias montréalais la semaine dernière, aurait proposé une compensation d'un milliard \$ à la nation cri, afin de permettre à Hydro-Québec de mener à bien ses projets dans le Grand Nord.

M. Saganash a fait ces remarques alors qu'il participait à une rencontre de presse en compagnie d'autres représentants des premières nations et de divers groupes québécois réclamant la tenue d'une commission d'enquête en vue d'établir de meilleurs rapports entre Québécois et autochtones.

« Déjà, a précisé le vice-président du Grand conseil des Cris, nous avons de la difficulté à faire appliquer l'entente de la baie James ». Les Cris s'opposent vigoureusement aux visées d'Hydro-Québec depuis deux ans et M. Saganash a indiqué hier que le Grand conseil utilisera tous les recours, y compris les tribunaux, pour faire respecter les droits de son peuple.

« Nous n'avons reçu aucune proposition formelle, a confié le vice-président en entrevue au SOLEIL, mais s'il devait y en avoir une, nous allons clairement indiqué que nous ne sommes pas à vendre. »

M. Saganash qualifie d'indécrot et d'insidieux le comportement du gouvernement québécois dans ce dossier, en laissant entendre dans la population qu'il suffit d'y mettre le prix si l'on veut acheter la paix des Cris. Le vice-président du Grand conseil considère aussi tout à fait déplacé et incon-

séquent l'entêtement du gouvernement à vouloir aller de l'avant avec son projet d'investissement de 62 milliards \$ sur une période de 10 ans dans le Grand Nord, alors qu'on ne sait même pas quels seront les besoins en électricité demain. « Et pour trouver du financement, dit-il, il faudra nécessairement aller à l'étranger. Alors, à qui appartiendra Hydro-Québec tantôt? »

D'après lui, avant d'envisager la phase II de la baie James, le gouvernement devrait à tout le moins attendre les conclusions de la Commission Bélanger-Campeau. « Au moment où la commission tente de définir l'avenir du Québec, je trouve insensé l'acharnement du gouvernement, précise M. Saganash, tant sur les plans politique et économique que social. »



De gauche à droite, MM. Konrad Sioui de l'Assemblée des premières nations, Ghislain Picard du Conseil atikamekw-montagnais et Roméo Diom Saganash, du Grand conseil des Cris, en conférence de presse hier à Québec.

L'État et les syndicats étudient la situation

Les contrats de travail du secteur public seraient prolongés

Les dirigeants de la CEQ, de la CSN, de la FTQ, du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec et les ministres concernés par les négociations dans le secteur public ont « exploré » hier, la possibilité de prolonger d'une année les conventions collectives de quelque 300 000 salariés, signées l'automne dernier et au printemps.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

C'est au début de décembre que le

président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, ses homologues de la Santé et des Services sociaux, et de l'Éducation, doivent faire connaître leur réponse à la

demande formulée par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). Les dirigeants syndicaux, qui ont abordé plusieurs avenues avec les ministres, ont convenu de ne pas divulguer le contenu de la rencontre « privée » d'hier.

Si la CEQ est pour le moment la seule centrale à avoir consulté ses membres sur une possible prolongation des conventions collectives, la CSN, la FTQ et le Syn-

dicat des fonctionnaires provinciaux du Québec participent néanmoins aux discussions. La FTQ, qui a été maintes fois dénoncée pour avoir accepté une prolongation en 1988, demeure à l'écart.

Une porte-parole de la CEQ a indiqué hier au SOLEIL, que la majorité des membres de la CEQ donnaient le feu vert à leur centrale pour que les conventions collectives viennent à échéance en dé-

cembre 1992, plutôt qu'en décembre 1991. Sans extension, le bal des négociations, terminé en juin, devrait reprendre dès janvier. « La centrale doit toutefois attendre la réaction du gouvernement et celle des autres organisations syndicales avant d'aller de l'avant », ajoute la porte-parole.

À la CSN, la prudence est de mise puisque la centrale ne possède pas encore de mandat de ses membres. À la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, la présidente Diane Lavallée a pour sa part déjà affirmé que son organisation ne s'avancera pas sur ce terrain, tant que les intentions du gouvernement, sur la loi 160, ne seront pas connues. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, doit recevoir le rapport Rodrigue-Lemelin au début de décembre.

Quant au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, il se dit, tout comme la FTQ, préoccupé par le contexte économique actuel qui rend difficile une prévision d'augmentation salariale pour 1992. Une prolongation aurait toutefois l'avantage de ne pas avoir à repartir les machines à négociation, un an après la signature de la dernière.

Pour certaines centrales, l'extension d'une année des conventions collectives permettrait de revoir le régime de négociation dans le secteur public. Un argument repris par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et l'Association des hôpitaux du Québec.

Lapidation du convoi mohawk l'été dernier: la GRC blanchie

OTTAWA (d'après PC) — Les agents de la GRC n'ont rien à se reprocher lorsqu'ils sont intervenus pour arrêter la lapidation d'un convoi automobile de Mohawks aux abords du pont Mercier, à LaSalle, en août dernier.

C'est ce qu'a conclu le commissaire de la GRC, M. Norman Inkster, dans un rapport rendu public hier à Ottawa par le Solliciteur général, M. Pierre Cadieux. M. Cadieux s'est dit satisfait des conclusions du rapport.

À la suite de vérifications et du visionnement de bandes magnétoscopiques, M. Inkster se dit convaincu que la GRC a pris les mesures nécessaires pour empêcher les Mohawks d'être lapidés et qu'aucune mesure disciplinaire ne s'imposait.

En août, une vingtaine de manifestants avaient gravi une pente pour lancer des pierres contre un convoi d'automobiles de Mohawks de Kahnawake qui cherchaient à fuir un affrontement possible entre les Forces armées canadiennes et les Warriors.

Contrairement à ce que les médias ont rapporté, souligne le commissaire, neuf membres de la GRC sont allés « au pas de course » à la rescousse des Mohawks et « ont réussi à calmer, au moins partiellement, le groupe qui lançait des pierres et à faire descendre la plupart des manifestants ».

NOUVEAU

VOUS EST-IL FACILE D'ACCÉDER AUX FONDS DE VOTRE ENTREPRISE ?

Obtenir des taux d'intérêt élevés sur les placements de son entreprise est une chose, retirer ces fonds quand on en a besoin en est une autre.

Heureusement, la CIBC met maintenant à votre disposition un produit inédit qui vous permet de résoudre ce problème: le Compte affaires à intérêt CIBC.

Il s'agit d'un compte d'épargne unique qui rapporte des taux d'intérêt quotidien élevés établis par paliers et qui, en plus, verse une prime d'intérêt sur les soldes mensuels minimums. Par conséquent, plus le solde de votre compte est important, plus l'intérêt versé est élevé. Et

nos taux sont très concurrentiels.

En outre, vous bénéficiez de l'accès direct à vos fonds.

À la CIBC, nous savons quels efforts et quel engagement sont nécessaires à l'exploitation d'une entreprise prospère. Et nous aimerions vous aider en vous fournissant le genre de services que seuls de véritables associés d'affaires sont en mesure d'offrir. Nos employés seraient très heureux de vous montrer comment le Compte affaires à intérêt CIBC peut compléter nos autres produits destinés à l'entreprise privée, comme la Marge de crédit affaires CIBC, les comptes courants, les prêts à taux fixe

ou variable et les services de gestion de la trésorerie.

Si vous désirez en savoir plus sur l'aide que nous pouvons vous apporter, communiquez avec CIBC CONTACT au 1 800 465-CIBC ou passez à l'un de nos centres bancaires. Votre entreprise ne s'en portera que mieux.

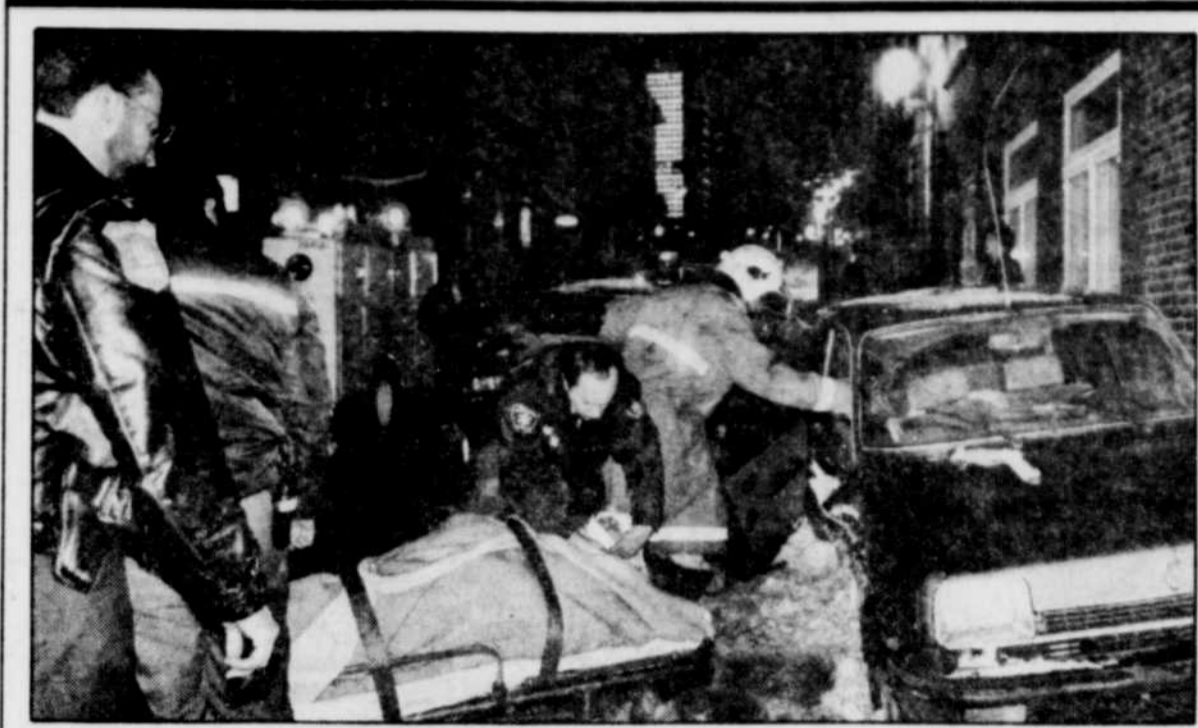


LA CLASSE
AFFAIRES

Nous travaillons pour votre entreprise.

LE COMPTE AFFAIRES À INTÉRÊT CIBC

Mort violente d'un adolescent dans la Beauce Un accident de chasse qui aura des suites



Violente collision dans le Vieux-Québec

Une violente collision est survenue vers 19 h hier, à l'intersection des rues Sainte-Ursule et Sainte-Anne dans le Vieux-Québec, causant des blessures sérieuses au dos et au front à l'un des conducteurs. Une des voitures aurait omis un arrêt obligatoire. On a dû utiliser les outils de désincarcération pour libérer le blessé.

La mort violente de Dany Thériault, un chasseur de 17 ans abattu accidentellement mardi soir, dans un bois de Saint-Honoré-de-Shenley, dans Beauce-Sud, risque d'avoir des suites.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Un procureur de la Couronne étudie présentement la possibilité de porter une accusation d'utilisation négligente d'une arme à feu, sans dessein criminel. Il étudie le dossier transmis par l'enquêteur de la SQ chargé du dossier.

De son côté, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, vérifiera dans quelle mesure Benoît Paré, âgé de 39 ans et voisin de la famille Thériault, a transgressé le règlement sur la protection de la faune, alors qu'il chassait avec l'adolescent.

Le jeune Thériault a reçu une balle de carabine .3030 en plein thorax, à la suite d'une méprise de son compagnon, qui l'a confondu, en pleine nuit, par temps neigeux, avec un chevreuil qu'il traquait dans un champ. Dans son témoignage, Paré dit qu'il a aperçu deux taches sombres dans le champ et qu'il a tiré. La police a déjà déterminé, grâce à d'autres témoins, que Paré avait fait feu avec une arme de chasse non équipée d'une lunette d'approche et en-dehors des heures de chasse permises.

C'est ce dernier point que vérifiera le MLCP. Selon le directeur régional, Jacques Verreault, la loi prévoit qu'on ne peut chasser la nuit, c'est-à-dire à compter d'une demi-heure après le coucher du soleil et jusqu'à une demi-heure avant son lever. Or, l'accident s'est produit à 17 h 11, soit 49 minutes après le coucher du jour. Les amendes pour la chasse en période prohibée varient de 1500 \$ à 4500 \$. Par contre, rien n'oblige le sportif à s'équiper d'une arme munie d'une lunette télescopique.

Le père de Dany, Bertrand Thériault, avoue qu'il y a eu un manque de prudence de la part des trois chasseurs. « Ça reste un accident, même si j'ai perdu un de mes trois enfants », a-t-il dit hier.

La tragédie s'est produite sur la terre de M. Thériault, située au 273, rang 2, à Saint-Honoré-de-Shenley. Dans ce territoire, la chasse au cerf de Virginie est permise jusqu'au 16 novembre. Dany marchait dans un champ enneigé, avec la compagne de Paré, Henriette Maheux. Les deux venaient de repérer un chevreuil mâle. Même s'il portait un dossard rouge sans manche, entrouvert et qu'il se trouvait à 120 mètres de Paré, le jeune n'a eu aucune chance. La balle a complètement traversé son corps. Il a tenté de marcher puis, s'est écroulé. Il est mort durant son transport à l'hôpital.

Il s'agit du quatrième accident de chasse à survenir en un mois dans la grande région de Québec.



Pierre CHAMPAGNE

Les maudits poteaux

Plus ça change, plus c'est pareil. Il y a 20 ans, lorsque je signais dans ce même journal, une chronique qui avait pour nom « Les bruits de la ville », il m'arrivait de pester contre Bell Canada ou Hydro-Québec qui n'étaient jamais capables d'enlever leurs maudits poteaux au jour dit lorsque venait le temps, pour une municipalité, de refaire des trottoirs ou de repaver des rues. Vingt ans plus tard, c'est toujours pareil.



Si vous circulez, ces jours-ci, sur le boulevard des Quatre-Bourgeois, dans Sainte-Foy, vous devrez subir les inconvénients de travaux majeurs. La ville a décidé de refaire l'assise de ce boulevard et, miracle des miracles, d'investir dans la construction de trottoirs. Merci Mme Boucher.

Sauf que le nouveau trottoir est plein de maudits poteaux de téléphone. De fait, ce ne sont pas des poteaux de téléphone mais des poteaux qui appartiennent à Hydro-Québec. Et pourquoi sont-ils toujours là ? Parce que la ville de Sainte-Foy n'a pas donné à Hydro-Québec tous les renseignements nécessaires pour le déplacement de ces poteaux. Encore une chicane de fonctionnaires qui se crient des bêtises et qui se relancent la faute. Bande de caves...

Potins

On prépare, pour le 12 novembre, un cinq à sept pour venir en aide au photographe bien connu Jacques Thibault. Jacques était le propriétaire du Studio Jac Tibo inc. de Place Baillargeon. Et il a tout perdu lors du sinistre qui devait détruire de fond en comble ce centre commercial. Les intéressés peuvent faire parvenir une contribution de 20 \$ à José Thibault, 9330, avenue Quévillon, Charlesbourg, G1G 5S6.

Alys Robi, Robi pour Robitaille, cette petite Québécoise de la Vieille Capitale qui devait devenir, entre les deux grandes guerres, une des plus grandes vedettes internationales, vient de lancer le livre de sa vie, une autobiographie bouleversante dans laquelle elle raconte les cinq années d'enfer qu'elle a vécu à Saint-Michel-Archange. Le titre du livre *Un long cri dans la nuit; 5 années à l'asile*.

L'Orchestre symphonique de Québec est fier d'annoncer que son violon solo, Darren Lowe et la pianiste Suzanne Beaubien-Lowe ont remporté le deuxième prix du cinquième Concours international de musique de chambre de Paris. Et nous, nous sommes fiers de l'apprendre. C'est au moins aussi remarquable que les succès de Céline Dion mais ça passe inaperçu. C'est regrettable.

Depuis hier et jusqu'au 17 novembre, une quinzaine de joailliers et joaillières de la région immédiate de Québec exposent leurs créations chez J.B. Laliberté. Présentent donc leurs oeuvres uniques, parfois fantaisistes, parfois exceptionnelles, Pierre Bélanger, Diana Dereser, Lise Genest, Chantel Lessard, Marc Montminy, Jacques Blais, Sylvie Drolet, Richard Grenier (pas l'avocat, le joaillier), Micheline Marcotte, Pierre Morency, Odile Bouffard, Eric Fillion, Francine Leclerc, Marc Martel et Carole Morissette.



Ce que je peux envier Arthur C. Perron, de Sillery, qui vient d'être nommé par le premier ministre Brian Mulroney, ambassadeur du Canada à Bangkok, en Thaïlande. Il est entré en fonction hier. Il a occupé, depuis son entrée au ministère des Affaires extérieures en 1967, des postes à Paris, Alger, Manille et Sydney en Australie. Il est le fils d'un père qui porte exactement le même nom que lui et qui a fait carrière dans les Forces canadiennes, desquelles il a pris sa retraite avec le grade de colonel. Sa mère, Marquerite Fortin, habite Sillery et vous auriez dû voir combien elle était fière de son fils lorsqu'elle a su qu'il devenait ambassadeur. M. Perron est marié à Nicole Brousseau.

L'Opéra de Québec met en vente des reproductions lithographiques tirées d'une toile originale de Francesco Iacurto, qui s'est inspiré de la scène de la folie de l'opéra Lucia di Lammermoor. Seulement 200 de ces reproductions, numérotées et autographiées, seront mises en vente au profit de la Fondation. Les abonnés de l'Opéra de Québec peuvent se la procurer pour 85 \$; les autres devront déboursier 100 \$ l'exemplaire... s'il en reste. Vous aurez plus de renseignements en téléphonant au 529-4142.

L'Opéra de Québec déménage. À compter du 15 novembre, ses nouveaux bureaux seront situés au 1220, avenue Taché, Québec, G1R 3B4.

Le lundi 9 novembre 1925, à La Pocatière, Marie-Rose Anctil, 5e fille de Georges Anctil et de Rose Goulet, unissait sa destinée à Charles-François Bérubé, fils de Hermance Dubé et d'Amable Bérubé, également de La Pocatière. L'aventure dure depuis 780 mois ou 23 741 jours. Charles, maintenant âgé de 88 ans, jouit de sa retraite depuis 20 ans et Marie-Rose, qui aura 85 ans bientôt, a « cassé maison » il y a cinq ans. Ils sont les parents de Gisèle B. Jobin de Sainte-Foy, de Raymonde B. Feuiltaut et de Jacques Bérubé de Beauport. Ils sont abonnés au Soleil depuis 65 ans.



À propos du Club musical de Québec. Sachez que même si toutes les places ont été vendues par abonnement vous pouvez, en composant MUSICAL sur votre téléphone, voir votre nom s'ajouter à une liste d'attente pour la saison 1990-1991. Si un abonné se désiste, on vous rappellera. Quant à la saison prochaine, celle de 1991-1992... réservez dès maintenant au même numéro MUSICAL.

BARMAN — BARMAID
• Cours de Service au Bar
• Offerts par l'École des Maîtres
• Service de Placement
• Permis du Ministère de l'Éducation
RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage
737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

VITAMINES Shaklee
en harmonie avec la nature et la santé
Almée et Roland Gauvin
(Québec) 527-1955

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
400, boul. Jean-Lesage,
bureau 100
Tél.: 529-9721

**DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES
DR MARTIN GIASSON
DR PAUL LAMBERT**

Optométristes
• Examens de la vue
• Verres de contact
• Lunettes
• Soins professionnels complets

Meubles Design
Vom St-Gelais

Évitez la taxe provinciale de 8%

Visitez notre nouvelle
Galerie Italienne

SOLDE ANNUEL 20% à 40%

Meilleur rapport qualité/prix

1010, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671
(coin Canardière)

Zuoi de plus chaud que le duvet?

À PRIX ÉCONOMIQUE PALETOT LONG
80% duvet, 20% plumes
Super prix
179⁹⁵\$

Modèle: D'allure ample, ceinture à la taille, fermeture éclair à l'avant.
Tissus: Extérieur: 65% coton, 35% polyester. Intérieur: remplissage 80% duvet, 20% plumes de canard.
Grandeurs: 36 à 46. Couleurs variées.

Ca c'est vous offrir plus!

G.H. ÉCHÈNE & FILS INC.

4080 BOUL. SAINTE ANNE MONTMORENCY PRÈS DES CHUTES
GALERIE DE LA CAPITALE PRÈS DE LA BAIE 2^e ÉTAGE
PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SCORD
PLACE DES QUATRE BOURGEOIS ANGLE DUPLÉSSIS et QUATRE BOURGEOIS SAINTE FOY
CENTRE D'ACHATS CANARDIÈRE QUÉBEC
PLACE LAURIER MAR. SUD OUEST 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE

LIQUIDATION DE FAILLITE

NOUS AVONS ACQUIS DU SYNDIC GÉRALD ROBITAILLE ET ASS.

LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DE LA
FAILLITE
DE SERVICE FINANCIER CAPITAL INC.

Les équipements des succursales ont été transportés au 2700, Jean-Perrin, local 121 (Centre Métrobec). "Environ 800 000 \$ en valeur"

Équipement de bureau (400) Murs séparateurs (100)
Ordinateurs (135) Systèmes téléphoniques (44) etc.

GRANDE LIQUIDATION SUR PLACE AU PUBLIC
du lundi au samedi de 9 h à 17 h

"Tout cet équipement est à l'état neuf, moins de 2 ans."

2700, Jean-Perrin, Centre Métrobec, local 121
842-3636 842-5108

LIQUIDATION DE FAILLITE

Chaque tonne de produit transporté par navire coûtera plus

Une nouvelle taxe de 12¢ fait maugréer à Sept-Îles/Port-Cartier

Pour financer sa Garde côtière et au risque de rendre bouillante les eaux du Saint-Laurent, Transports Canada songe encore à aller chercher des millions de dollars dans les poches des grandes entreprises de Sept-Îles et de Port-Cartier.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

La Compagnie minière IOC, Mines Wabush et Québec Cartier, qui exportent leur minerai de fer par voie maritime, sont notamment dans le collimateur de Transports Canada.

Les activités des compagnies minières, qui se manifestent à chaque année par des expéditions se comptant par millions de tonnes, font de Sept-Îles et Port-Cartier les tout premiers ports de l'Est canadien.

Aluminerie Alouette, dont l'usine de 215 000 tonnes est pour l'heure en construction, est également ciblée par le même ministère. Alouette expédie son aluminium par bateau; de surcroît, son alumine lui parviendra par voie d'eau.

Ce qui se passe, c'est que Transports Canada estime trop lourd le milliard de dollars que lui coûte annuellement sa Garde côtière. Et il est dans les vues actuelles de Transports Canada de refiler une partie de la facture aux utilisateurs des voies maritimes canadiennes, en l'occurrence 25 millions \$. Ceci, concrètement, en levant une taxe de 12 ¢ par tonne de produit transporté par navire.

Transports Canada a d'ores et déjà couché sur le papier ses intentions. En 1986, l'État canadien a adopté une nouvelle loi sur la marine marchande; un article de cette loi, qui reste à entrer en vigueur, concerne justement la levée de la taxe. Transports Canada songe maintenant à l'appliquer.

Superflues

D'un document obtenu par LE SOLEIL, il ressort que les grandes entreprises de la région du fer sont outrées, sinon carrément inquiètes des intentions de Transports Canada.

« Ce n'est pas ça qui va régler le problème du déficit fédéral. Nous vous suggérons plutôt de couper 25 millions \$ dans des dépenses jugées superflues à travers l'ensemble de vos opérations, soit à peine 2,5 % de votre budget total », indique le document expédié au sous-ministre des Transports Glen Shortliffe par les trois compagnies minières du fer, Alouette et le port de Sept-Îles.

« Seulement pour les deux ports de Sept-Îles et Port-Cartier, votre projet de droits à 12 ¢ la tonne entraînerait des coûts additionnels de quelque 5 millions \$ annuellement, soit 20 % du montant que vous anticipez récupérer. Ce coût additionnel pour les navires se reflétera, dans le cas des ventes de minerai de fer en particulier, par une baisse automatique des prix, d'où un coût direct aux entreprises minières, avec réduction significative de leur mouvement de trésorerie et baisse proportionnelle des droits miniers et

impôts payables à la province et au fédéral », précise le document.

Alouette risque également de se retrouver dans de beaux draps si Transports Canada va de l'avant.

« Dans le cas d'Aluminerie Alouette, les investissements ont été faits avec l'entente que l'on transformerait à Sept-Îles une matière première importée. Le produit sera donc taxé à son importation et à son exportation. La loi sur les douanes exempte du tarif douanier un produit normalement taxé qui retourne à l'étranger. Y a-t-il deux philosophies administratives au gouvernement », questionnent les auteurs du document.

Le Saint-Laurent

À leur avis, le Saint-Laurent va écopier plus que sa part du projet de la taxe Garde côtière.

« Nous estimons que les ports du Saint-Laurent paieraient au-delà de 40 % du montant total de ces droits, ce qui en fait une mesure discriminatoire à l'endroit du Québec, particulièrement pour les ports de Sept-Îles et Port-Cartier qui à eux seuls récolteraient plus de la moitié des droits du Saint-Laurent. Pire encore, quatre en-

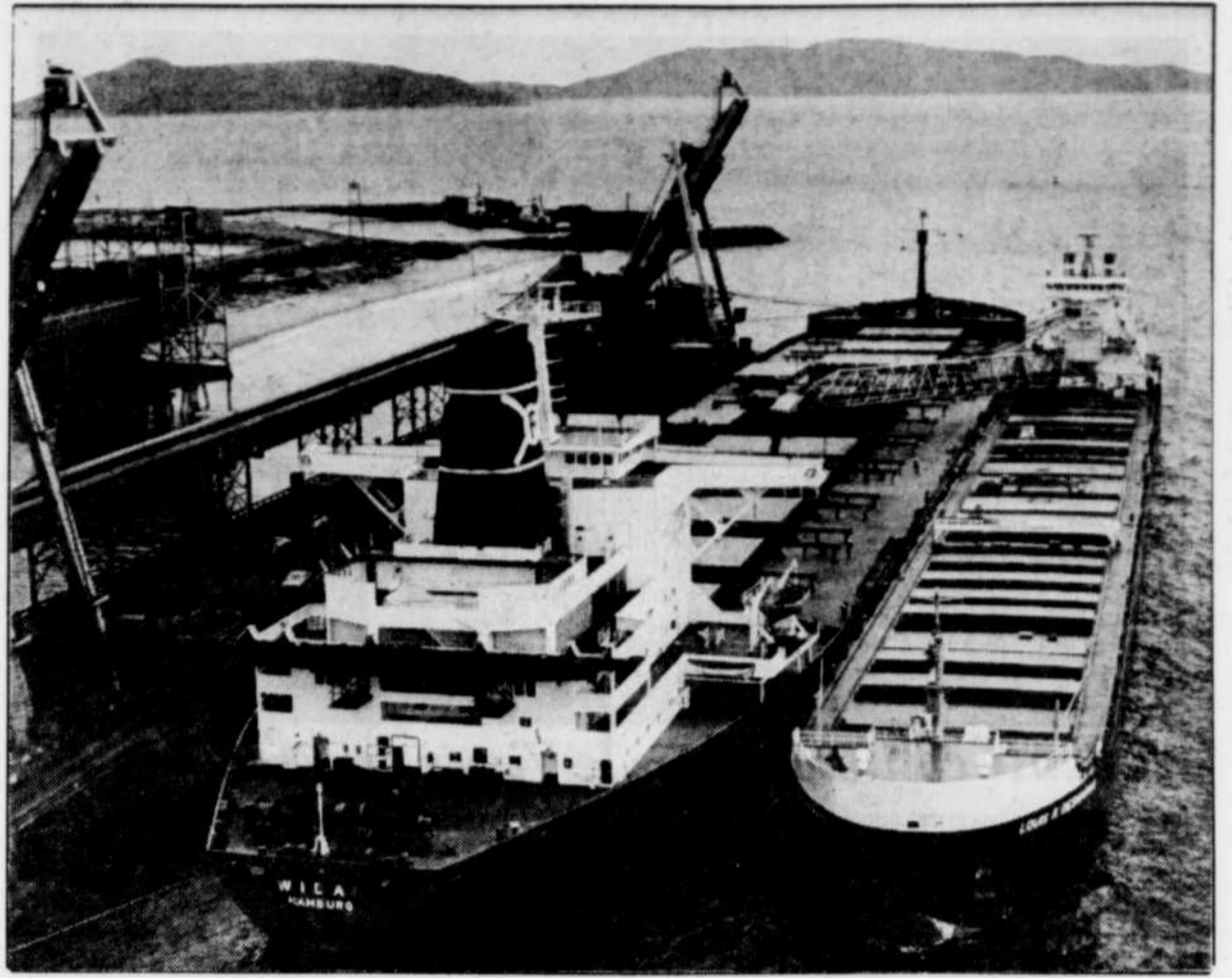
treprises-moteurs de la région feront principalement les frais de l'imposition de ces nouveaux droits (Les compagnies minières IOC, Wabush et Québec Cartier ainsi qu'Aluminerie Alouette) », soulignent-ils.

Plus loin, les auteurs font valoir le contexte mondial difficile qui perdure dans l'industrie du fer.

Et ils ajoutent : « ... Il serait désastreux pour une économie aussi fragile que celle qui prévaut dans la zone Sept-Îles/Port-Cartier qui sort à peine du marasme des années 80 et qui est très dépendante de son secteur primaire, les mines, d'avoir à supporter les effets de cette nouvelle taxe qui aurait des conséquences directes sur les ventes de minerai et de notre nouvel acquis, l'aluminium, attiré ici avec tant de difficultés et de belles promesses d'avenir. »

Le document identifie également une cerise sur le gâteau. « ... La discrimination est évidente à l'endroit du transport océanique en proposant l'exemption pour les plaisanciers et les pêcheurs qui sont les principaux bénéficiaires de la Garde côtière ainsi que des droits moindres pour le transport intérieur », soulignent ses auteurs.

Pour eux, la cause est entendue : Transports Canada doit fermer le dossier et plutôt couper dans le « gras ».



Dans un document expédié au sous-ministre fédéral des Transports, les trois compagnies minières du fer, Alouette et le port de Sept-Îles font remarquer que « seulement pour les deux ports de Sept-Îles et Port-Cartier, votre projet de droits à 12 ¢ la tonne entraînerait des coûts additionnels de quelque 5 millions \$ annuellement ».

VITE, ÇA PRESSE!
avant que la taxe multiplie...
dernier versement
JANVIER '92*
ou réglez le solde en avril '91

Conditions valides jusqu'au
17 novembre

SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Achat minimal de 400\$. Effectuez votre dernier versement en janvier 1992; 14 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en décembre 1990, ou réglez le solde en avril 1991.



749⁹⁵

CUISINIÈRE DISTINCTIVE

à l'allure moderne avec façade fini entièrement noir. Elle est dotée d'éléments à haut rendement, d'un four à nettoyage facile, de réglages complets et présentés sur un tableau de commande en verre. Disponible en blanc ou amande, aussi version avec four autonettoyant pour 939,95\$.

LIVRAISON GRATUITE - HEURES D'OUVERTURE: lundi, mardi et mercredi 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi 9 h à 21 h; samedi 9 h à 17 h.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600



Frigidaire

DécoMeuble



SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

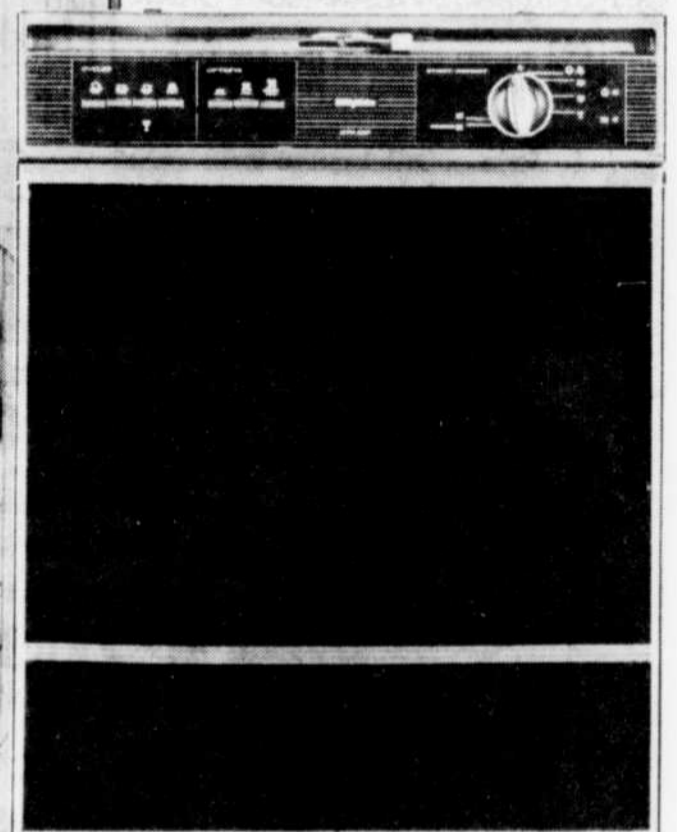
BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

RÉFRIGÉRATEUR 17,4 P1⁹

Luxeux réfrigérateur disposant de demi-tablettes réglables, d'un bac à viande avec température contrôlée, de deux bacs à fruits et légumes, de balconnets réglables dans la porte et bien plus. Disponible en blanc ou amande avec porte droite ou gauche.

969⁹⁵



589⁹⁵

LAVE-VAISSELLE

à encastrer; luxueux modèle vous assurant un fonctionnement ultra-silencieux. Il bénéficie d'un système de lavage à multiples niveaux pour une vaisselle impeccablement propre. Réglage de cycles complet facile à utiliser, grande capacité de chargement et construction de qualité.

Ottawa a commandé six sondages en un an, tous anti-TPS

TORONTO (PC) — Grâce à la Loi sur l'accès à l'information, le Globe and Mail de Toronto a appris que le ministère fédéral des Finances a dépensé 413 700 \$ au cours des derniers mois pour six sondages sur son projet de taxe sur les produits et services.

Par ces sondages, dont cinq ont été rendus publics, le gouvernement a appris que les Canadiens n'appréciaient pas la TPS et qu'ils n'avaient pas confiance en lui pour administrer sagement l'argent de la nouvelle taxe.

Les sondages ont été menés par la firme torontoise Decima Research, entre septembre 1989 et juin 1990.

Le dernier sondage a été réalisé en avril dernier. Il montre que les trois quarts des personnes interrogées ne sont pas satisfaites de la façon avec laquelle le gouvernement s'occupe des questions économiques.

Pour ce qui est de la TPS, 71 % en ont une impression négative et 78 % craignent que le gouvernement ne gaspille une bonne partie de l'argent recueilli.

69 % croient que la TPS va avoir un effet nuisible sur l'économie.

Tout en trouvant urgent de régler le statut politique du Québec

Des gens d'affaires préfèrent attendre avant de se prononcer

Témoignant devant la Commission Bélanger-Campeau, deux des principales associations de gens d'affaires crient à l'urgence de régler la question du statut politique du Québec mais sont incapables de se prononcer sur la solution à adopter.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« Le temps joue contre nous », affirment les porte-parole de la section québécoise de l'Association des manufacturiers, dont le mémoire a reçu l'aval de l'Association canadienne des manufacturiers tandis que la Chambre de commerce du Québec demande que « la question de l'avenir du Québec soit tranchée avec célérité et de façon décisive ».

Au cours de la journée, un des commissaires, M. Serge Turgeon, a déploré que des intervenants devant la Commission n'aillent pas au fond des choses. « Si cela devait continuer comme ça, je pense qu'on aurait un problème sérieux », prévient le président de l'Union des artistes.

Selon le président de la Chambre de commerce, M. Jean Lambert, si « les Allemands ont refait leur avenir moins d'un an après avoir détruit le mur de Berlin, nous sommes capables de faire aussi vite ».

M. Lambert refuse de laisser le ministre Gil Remillard classer la

Chambre parmi les adeptes du « fédéralisme profondément renouveau », tout comme il ne répond pas à l'invitation des commissaires qui aimeraient le voir prendre parti pour la souveraineté du Québec.

Sauf le statu quo, « toutes les options sont ouvertes », dit-il en promettant que son organisme se prononcera quand la Commission sur l'avenir du Québec publiera ses conclusions.

Pour l'instant, forte de l'appui de 95 % de ses membres, la Chambre de commerce du Québec avance 15 recommandations spécifiques qui constituent déjà un accroissement majeur des pouvoirs du Québec. Cela lui attire d'ailleurs les compliments du chef du Parti québécois. Selon M. Jacques Parizeau, en effet, l'ensemble des compétences que la Chambre voudrait voir passer du contrôle d'Ottawa à celui de Québec représentent plus de 60 % des programmes fédéraux, si on exclut le service de la dette.

C'est beaucoup demander au Canada anglais, note M. Parizeau qui cherche à savoir comment la



Chambre de commerce réagirait si ses demandes de pouvoirs accrus pour Québec étaient rejetées par le reste du pays. Mais le chef du PQ n'obtient pas de réponse pour l'instant, tout comme, avant lui, le ministre Remillard qui voulait savoir comment la Chambre proposait de procéder pour conclure une entente avec le Canada anglais, compte tenu de l'échec de Meech.

De son côté, l'Association des manufacturiers dit qu'elle voudrait d'abord savoir dans quel genre de société on lui propose d'évoluer et quelle place on y fera aux industriels. Ensuite, dit-elle, on pourra discuter des avantages du fédéralisme, actuel ou renouvelé, ou d'une communauté économique ou d'une forme de souveraineté-association ou de l'indépendance complète.

Selon l'Association, il faut protéger l'accès au marché canadien pour les entreprises du Québec. Quant au reste, ses porte-parole évitent d'aborder la question du statut politique et constitutionnel sauf pour dire que, s'il faut « changer quoi que ce soit dans la structure des rapports entre le Canada et le Québec, il importe de le

faire vite et de régler le problème pour longtemps ».

À sa première véritable journée d'audiences, la Commission a aussi entendu la Fédération des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) ainsi que le Conseil de la vie française en Amérique.

En plus de livrer son plaidoyer social, la Fédération des ACEF critique surtout la Commission elle-même et s'abstient de se prononcer sur l'avenir du Québec. Mme Monique Emond, présidente de la Fédération, explique qu'en prenant « position pour ou contre l'indépendance du Québec, on se fermerait je ne sais pas combien de portes de bailleurs de fonds, de subventions, etc. »

Quant au Conseil, il indique simplement qu'il respecterait toute décision que le Québec prendrait à l'égard de son avenir puis il insiste sur l'importance de conclure des accords de réciprocité pour que les francophones hors Québec obtiennent le même traitement que la minorité anglophone du Québec.

Aujourd'hui, la Commission Bélanger-Campeau reprend ses travaux à 9 h 30. Elle doit notamment entendre la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et la Fédération des travailleurs du Québec, deux organismes dont les présidents, MM. Guy Danjou et Louis La-berge, siègent à la Commission.



RÉSERVATIONS DE GROUPES POUR LE TEMPS DES FÊTES

2620, BOUL. LAURIER
SAINTÉ-FOY
653-6051

655, GRANDE ALLÉE EST
QUÉBEC
525-6904

1029, SAINT-JEAN
QUÉBEC
694-0758

À toute heure du jour, un choix de plus de 100 délicieuses crêpes bretonnes, d'onctueuses crêpes farcies, de rafraîchissantes salades ou une succulente soupe à l'oignon, à savourer dans un décor reposant.

Essayez aussi notre menu du jour, du lundi au vendredi; notre table d'hôte saisonnière, en tout temps et à Sainte-Foy, notre table d'hôte gastronomique, en soirée, du jeudi au dimanche. De plus, à Sainte-Foy, les samedis et dimanches, petit déjeuner jusqu'à 15 heures.

Aquascutum
LONDON
VOYAGE EN 1^{re} CLASSE



De tous les temps, la distinction a toujours été l'apanage des grands de ce monde. Voici une collection de vêtements haut de gamme, très actuelle, conçue spécialement pour l'homme qui vit en première classe. Tailles 36 à 52. Court, régulier, corpulent.



Boutique Masculine

Un seul endroit
3195, chemin Sainte-Foy
Centre de la Colline
656-9508

CENTRE DE SKI SAINTE-FOY

2150, Chapdelaine (près de Myrand), Sainte-Foy

Profitez des services que vous offre le Centre de ski alpin de Sainte-Foy. Pour les petits comme pour les grands, le Centre de ski de Sainte-Foy est l'endroit idéal pour qui veut s'améliorer ou simplement profiter sans grand déplacement des bons moments qu'offre cette activité de plein air et de détente qu'est le ski alpin. Alors, cet hiver, soyez en mouvement sur les pentes du mont Myrand. À bientôt, on vous attend!

Inscriptions aux activités

À compter du 5 novembre:
Lundi au samedi: 12 h à 16 h 30
Exceptionnellement jeudi et vendredi, les 8 et 9 nov.: 12 h à 21 h

Programmes d'enseignement de ski alpin qui couvrent la technique et l'initiation

INISKI Cours pour débutants, enfants et adultes
Dates: 22, 23, 24 décembre 1990
Heures: 8 h à 10 h ou 10 h à 12 h
Coûts: 24 \$ 5-12 ans, 30 \$ 13-17 ans et adultes

COURS INTENSIFS Cours pour débutants et intermédiaires
Dates: 26, 27, 28, 29, 30 décembre 1990, 2 heures par cours
Heures: 5-12 ans: 10 h à 12 h, 12 h 30 à 14 h 30; 13-17 ans et adultes: 12 h 30 à 14 h 30, 19 h à 21 h
Coûts: 40 \$ 5-12 ans, 48 \$ 13-17 ans et adultes

COURS RÉGULIERS Cours pour débutants et intermédiaires
Dates: 3 janvier au 10 mars 1991
Durée: 10 semaines, 1 heure/semaine
Horaire: 3-4 ans et 5-12 ans: samedi ou dimanche 7 h 45, 8 h 45, 10 h, 11 h 15, 12 h 30, 5-12 ans: jeudi 17 h, 18 h, 13-17 ans et adultes: vendredi 17 h, 18 h, 19 h ou 20 h
Coûts: 40 \$ 3-12 ans, 48 \$ 13-17 ans et adultes

ABONNEMENTS DE SAISON*
Coûts: Famille 98 \$ Adultes et 13-17 66 \$ Enfants 38 \$
Preuve obligatoire: carte d'assurance-maladie ou carte d'étudiant
Chaque skieur devra apporter une photo pour abonnement de saison.
*Les pistes seront éclairées du lundi au samedi jusqu'à 21 h.

Renseignements: 654-4298
En plus de ces programmes, des leçons particulières, activités de groupe et ski libre sont offerts pour la saison 1990-91.

LES VÊTEMENTS



PROCUREZ-VOUS UN PALETOT D'HIVER

BEAU, CHAUD ET LÉGER
Style trench d'allure ample, excellente confection, ceinturé à la taille. Tissu extérieur: 65% polyester 35% coton/intérieur: 100% nylon / "remplissage". Chaud doublure pour l'hiver (100% polyester). Couleurs: marine et gris. Tailles: petit, moyen, grand et très grand.

Prix courant: 69,95

SEULEMENT

39⁹⁵

LE MODÈLE PEUT DIFFÉRER

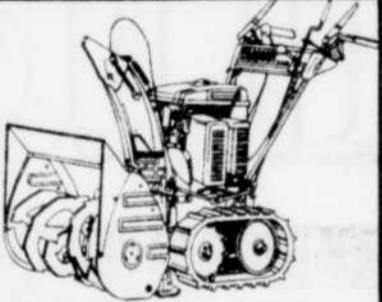
Commandes postales non acceptées

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311

ça sonne!



Elle fonce dans l'hiver? Sans intérêt. Elle vous rend heureux? Sans comptant. Elle lance la neige? Sans versement.

Vous ne payez aucun acompte, aucun intérêt et aucun versement mensuel avant le 15 décembre 1990. Votre premier versement n'est dû que le 12 janvier 1991.



VENTE - LOCATION
113, boul. Valcartier
Loretteville
842-2703



PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

Fabriqués pour durer!
* Offre sujette à l'approbation de votre demande de crédit par YMCC.

TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION
TOUTE L'INFORMATION

TOUTE L'INFORMATION
CE SOIR... AU PLUS

18h30

BILAN:
L'administration L'Allier
au pouvoir

Table ronde animée par Maritchu d'Abbadie

Radio-Canada
Québec 11/Câble 6

POUR VOUS AVANT TOUT

Ce sera un départ intimiste pour la Commission Spicer

OTTAWA — Contrairement à ses collègues de la Commission Bélanger-Campeau, c'est sur une note tout à fait intimiste que le commissaire fédéral Keith Spicer va amorcer en fin de semaine son dialogue avec les Canadiens.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Lors d'une rencontre avec la presse hier, M. Spicer a en effet dévoilé les détails de sa première tournée.

Celle-ci l'amènera à Tuktoyaktuk, sur les rives de la mer de Beaufort dans les Territoires du Nord-Ouest, et à Inuvik, pour une série de réunions privées avec des anciens, des officiels et autres membres de ces communautés inuit de quelques centaines d'habitants.

Ce n'est pas là le lancement officiel des activités du Groupe de consultation des citoyens sur l'avenir du Canada, explique son président, qui ne sera d'ailleurs pas accompagné pour l'occasion des 11 autres personnes qui y siègent avec lui. Le départ officiel se fera après Noël.

Ces premières rencontres privées ont en fait valeur de symbole, plaide-t-il. Le choix de Tuktoyaktuk s'explique parce que c'est là que sont arrivés les premiers habitants du Canada, en provenance de l'Asie. Ce premier voyage donne à sa commission une perspective historique très profonde selon lui. Il tient d'ailleurs à se rendre dans des communautés amérindiennes dans un deuxième temps.

M. Spicer, ancien journaliste et rédacteur en chef du Ottawa Citizen, souhaite que l'amorce du dialogue se fasse dans un cadre « intime où tout le monde peut s'exprimer à l'aise ». Voilà d'ailleurs pourquoi il garde les médias un peu à l'écart.

Il rejette la formule traditionnelle des commissions à grand déploiement. Ce n'est pas de cette manière, croit-il, qu'il y aura possibilité de « déboucher un peu les oreilles des Canadiens et de recréer une ambiance propice au dialogue. »

Les auditions de la Commission Spicer seront réservées aux citoyens ordinaires, soutient M. Spicer qui tient tout de même à savoir ce que pensent par exemple la Chambre de commerce et le Barreau canadien, mais au moyen de mémoires.

Sans vouloir donner trop de détails sur les formules qu'il veut utiliser, avant d'en avoir discuté avec les autres membres de son Groupe, qu'il rencontrera tous ensemble pour la première fois les 16-17-18 novembre, Keith Spicer laisse entendre qu'il songe à des formules innovatrices.

Déjà une ligne sans frais est en fonction, soit le 1-800-66-FORUM, pour que les Canadiens fassent leurs suggestions sur la meilleure façon de mener la consultation et aussi pour émettre leurs opinions.

Autre essai défectueux du missile Cruise

COLD LAKE, Alberta (AFP) — Un essai de missile de croisière américain a dû être interrompu en plein vol hier, dans le Nord du Canada, en raison d'une défectuosité du système de guidage de l'engin, a indiqué un porte-parole de la base canadienne de Cold Lake.

La décision a été prise après qu'un appareil chargé de suivre l'opération, le « Advanced Range Instrumentation Aircraft », eut perdu le contact avec le système de guidage du missile, qui était attaché à un bombardier B-52, a déclaré le porte-parole de la base, Luigi Rossetto.

L'essai qui avait débuté au-dessus de la mer de Beaufort, a été abandonné trois heures plus tard et 1500 km plus au sud, en Alberta. Le test avait précisément pour but de vérifier le système de guidage de l'engin dépourvu de tête nucléaire.

Le B-52 et l'autre appareil ont immédiatement regagné une base de l'US Air Force, dans le Michigan, où le système de guidage sera examiné. L'essai, initialement prévu à la fin octobre, avait été reporté à cinq reprises à cause de difficultés techniques et de problèmes de météo.

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

COMMISSION
SPICER



sur la meilleure manière de servir les intérêts communs.

Assemblées de cuisine, organisations de rencontres entre citoyens de toutes régions, décentralisation du groupe de travail, mises en contact via la télévision, diffusion des échanges pour susciter des réactions, rien n'est écarté.

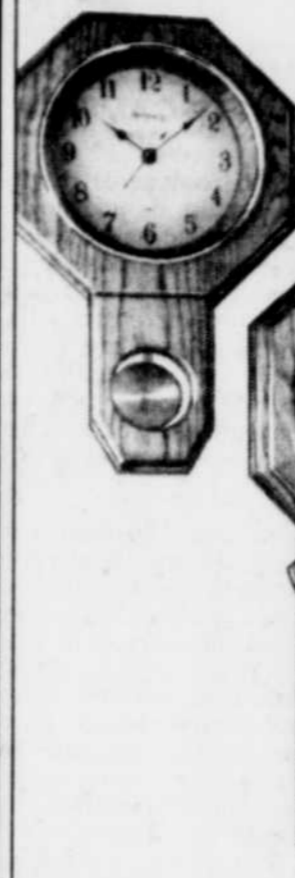
« Le Forum, c'est une chance pour les Canadiens d'avoir leur mot à dire sur l'avenir de leur pays », explique le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui se retrouve temporairement à la tête du Groupe de travail.

Recommandations
Keith Spicer entend bien cependant tirer des recommandations claires de son grand exercice de thérapie collective. Son groupe ne produira pas « un catalogue de banalités » mais fera des suggestions sur des questions aussi précises que le partage des pouvoirs. Il répond en ce sens aux attentes formulées par le premier ministre Brian Mulroney lors de son entrevue au SOLEIL la semaine dernière.

M. Spicer a par ailleurs expliqué qu'il vouait une grande admiration à la commission québécoise, répétant qu'il n'était pas certain que son propre groupe allait être en mesure de passer outre à l'indifférence des Québécois, concentrés sur le travail de l'équipe Bélanger-Campeau.

M. Spicer a enfin repoussé l'offre du premier ministre qui l'invitait à ajouter des membres à son groupe s'il le jugeait utile. Le Groupe ne sera jamais totalement représentatif de la population canadienne, a-t-il expliqué, jugeant que chaque addition aurait pour effet de provoquer plus de frustration qu'autre chose. L'absence de politiciens est quant à lui un gage de l'indépendance de sa commission.

M. Spicer n'est même pas certain qu'il remplacera la commissaire québécoise Thérèse Paquet-Sévigny advenant que l'ONU juge que la fonctionnaire internationale ne puisse siéger au sein de la commission canadienne. Cette question devrait être tranchée d'ici quelques jours.



Pendules murales en chêne
Des épargnes de 15 \$ à 75 \$!

De gauche à droite :	Ord.	En solde
Chiffres arabes	175 \$	125 \$
Chiffres romains, carillon Westminster	275 \$	200 \$
Octogonale	60 \$	45 \$

Pendules Birks de qualité. Fabrication soignée et ébénisterie chêne massif. Précision et fiabilité du mouvement à quartz. Trotteuse.

Verre protecteur. Pile incluse. Garantie de 2 ans.

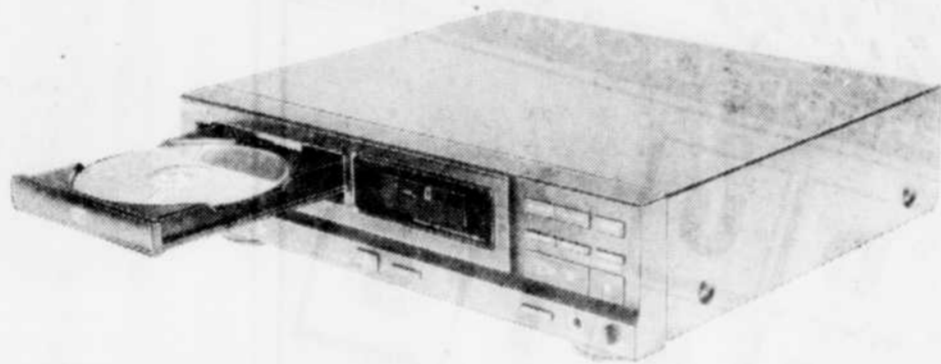
Pour un temps limité seulement

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS



Place Ste-Foy - 653-4035



SONY

Lecteur laser SONY, une reproduction musicale de haute qualité à prix mini. Lecteur de disque compact audionumérique à fonctions: recherche, pause et répétition.

GARANTIE DE 3 ANS

199\$

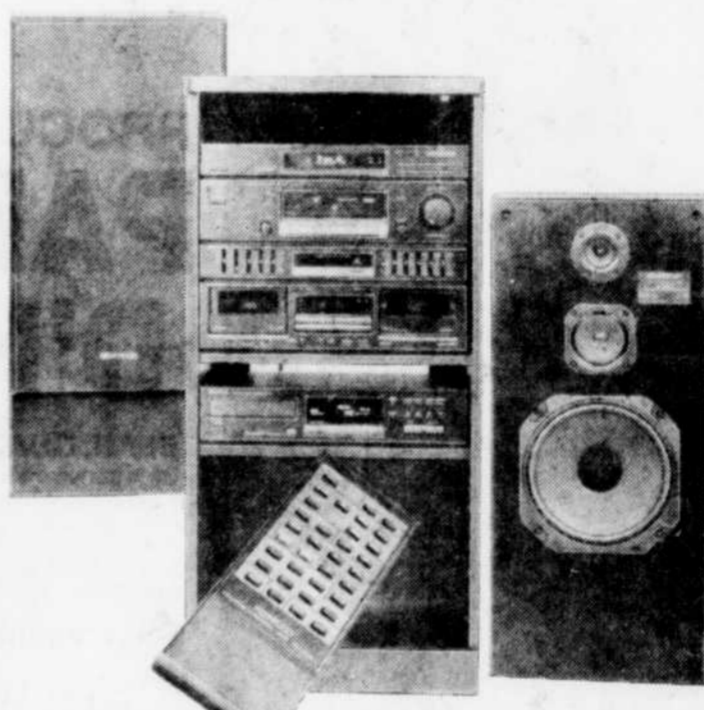


PIONEER

200 watts

● ampli, correcteur graphique, récepteur cassette double, lecteur laser, télécommande, enceintes 3 voies, meuble en sus.

899\$

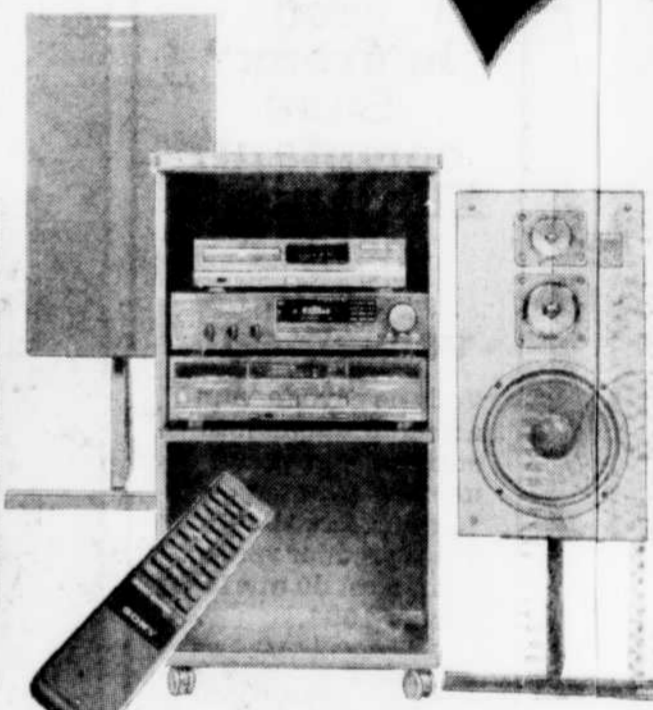


KENWOOD

200 watts

● Récepteur, ampli, correcteur graphique, cassette double, lecteur laser, télécommande, enceintes 3 voies, meuble en sus.

899\$



SONY

100 watts

● Lecteur laser, ampli tuner, cassette double, enceintes 3 voies, basses et meuble en sus.

899\$



Cerwin-Vega!

Un grand nom de l'acoustique rock et percutant, choix d'enceintes réduites de

20%

La clef d'

Des occasionnels du SFPQ se disent mal représentés par leurs dirigeants

Des employés occasionnels du gouvernement du Québec, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), se disent mal représentés par leur organisation syndicale qu'ils perçoivent comme un « syndicat de permanents ».

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, des « occasionnels » du ministère Énergie et Ressources, ont montré leur mécontentement à une assemblée générale d'une section du SFPQ, tenue à Charles-

bourg. L'assemblée visait à connaître les revendications des membres, en vue de l'élaboration d'un nouveau projet de convention collective.

M. Simon Béique, un technicien en foresterie détenant un emploi occasionnel depuis 1985 au

ministère Énergie et Ressources, estime que les occasionnels reçoivent plus d'appui de la part du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, que de leur propre syndicat.

Le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a annoncé récemment que 3500 postes occasionnels deviendraient permanents. Or, seuls les occasionnels ayant plus de cinq ans de service auront le droit de participer à des concours réservés. Environ 375 fonctionnaires seraient donc visés par cette mesure.

La décision de M. Johnson a été dénoncée par le représentant des quelque 700 professionnels occasionnels, mais non par le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. « Les occasionnels paient pourtant leur cotisation syndicale comme les permanents », de dire M. Béique. Ce dernier soutient de plus que les occasionnels ne peuvent se faire entendre par leur syndicat et qu'ils ne peuvent pas être sur le bureau de direction.


Les travailleurs occasionnels représentent plus de 25 % du membership du SFPQ. L'adjoint

au président, M. Jean Laporte, précise qu'ils ont droit de vote lors des assemblées générales et qu'ils peuvent présider des sections.

Par ailleurs, M. Laporte souligne qu'il est compréhensible que le syndicat des professionnels fasse plusieurs représentations sur le dossier de conversion des postes, puisqu'il est en pleine négociation de convention collective avec le gouvernement.

M. Laporte indique que la situation des professionnels n'est pas la même que celle des fonctionnaires. Dans un document soumis aux membres, le SFPQ écrit que certains textes limitent sa marge de manoeuvre. « La lettre d'intention convenue lors de la convention collective, entérinée par les membres, quel que soit leur statut, il y a moins d'un an, prévoit que nous devons d'abord identifier les occasionnels de cinq ans et plus, combler les postes vacants selon les modalités de la convention collective, avec priorité, le cas échéant, aux employés réguliers, puis procéder par concours réservés, pour les occasionnels identifiés, avant d'aller au recrutement général ».

Le SFPQ mentionne également qu'il n'est pas prêt à accepter que des employés occasionnels de fraîche date, embauchés sans concours, entrent dans la fonction publique sans avoir à démontrer leur aptitude à occuper leur poste. « Le syndicat pourrait se voir ainsi sanctionner dans certains cas, des gestes de patronage. Ce qui n'est pas son rôle », de dire M. Laporte.



COLLIER DE PERLES DE CULTURE ROSÉES
16 pouces. Fermoir 14K, 5 1/2-6 mm
Rég. 795 * SPÉCIAL 495 *
Quantité limitée - Plan mise de côté

L'AFFAIRE EST DANS L'SAC!
Toujours un vaste choix et l'extra service WR Savard. En plus, obtenez GRATUITEMENT votre pochette à bijoux avant le 1er décembre 1990 chez WR Savard.
Condition: Minimum 100\$ d'achats, 1 par client.

WRS AVARD
BIJOUTIER-VOAILLIER
2461, chemin St-Louis, Sillery - 653-3115
Réalisation • Restauration • Réparation dans nos ateliers

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

Encan public
TAPIS PERSANS & ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes les taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix.

Samedi 10 novembre, 1 h 30 P.M.
(Inspection 12 h 30)
au Ramada Inn Ste-Foy
1200, Lavigerie, Ste-Foy (Québec)
Les Encans S. Butt Inc., Liquidateurs, Encanteurs (514) 876-4043
Frais de manutention de 10% à payer.
Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèque avec I.D.

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

yez au

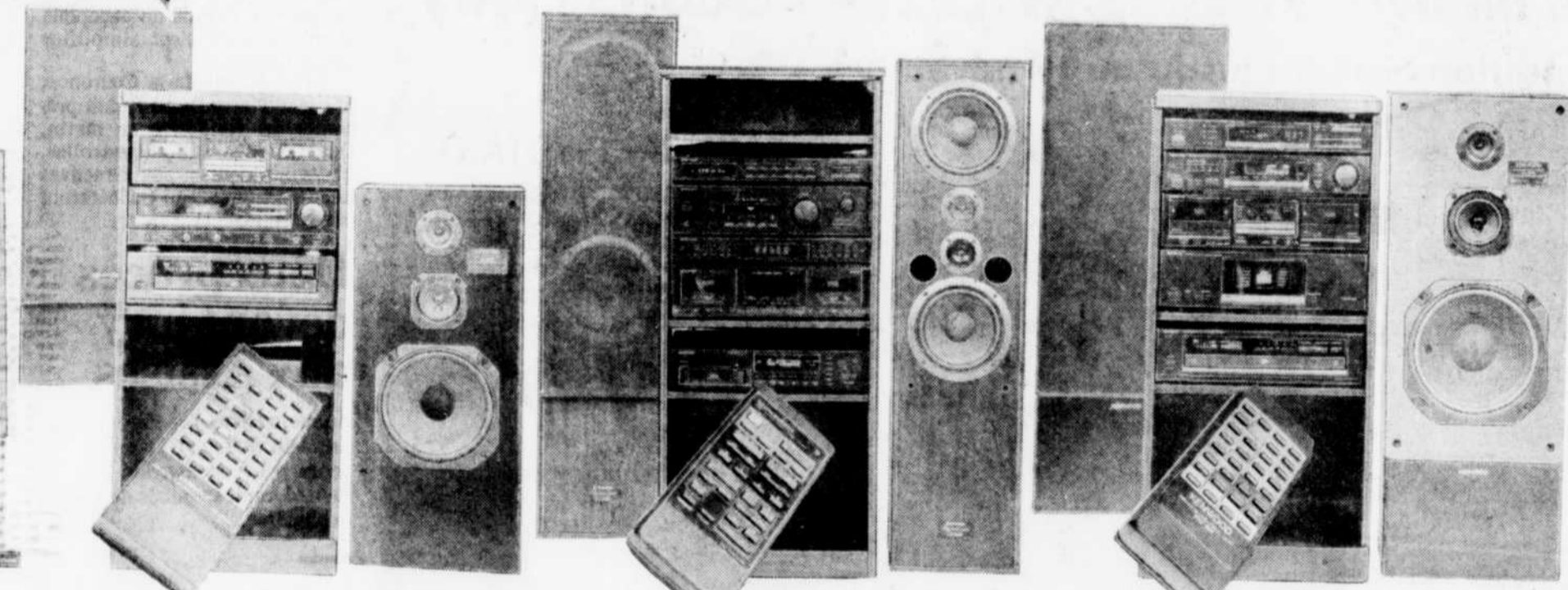
temps*



KENWOOD

Lecteur laser de type carrousel à 5 disques, fonctions: pause, recherche, répétition, programmable.

299\$



KENWOOD PIONEER KENWOOD

200 watts
● Cassette double, ampli-tuner, lecteur laser 5 disques, télécommande, enceintes 3 voies, meuble.

250 watts
● Récepteur, ampli, correcteur graphique, cassette double, lecteur laser, télécommande, enceintes 3 voies, meuble.

250 watts
● Syntonisateur, ampli, lecteur laser 5 disques, cassette double, enceintes 3 voies, télécommande, meuble, modèle V99MRB diffère de la photo.

1299\$ 1499\$ 1499\$

MISSION ELECTRONICS

Un grand nom de l'acoustique classique et précis. Choix d'enceintes de 160 \$ à 1000 \$ chacune réduites de

20%



* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, vous pouvez ne payer que le 21 mars 1991 sans intérêt, ou premier versement le 21 avril 1991. Achat minimum de 300 \$ et léger acompte exigé.

Aut. de la Capitale, sortie P.-Bertrand, 840, Bouvier **627-0840**
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry **524-8431**

TPS sur les livres: Québec reculerait

Le gouvernement Bourassa semble avoir renoncé à étendre sa taxe de vente et l'éventuelle TPS québécoise aux livres et à certaines catégories de périodiques.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Une motion adoptée à l'Assemblée nationale, hier, lui recommande en effet de « réexaminer l'opportunité d'assujettir à la taxe de vente du Québec les livres, de même que les périodiques et imprimés à caractère pédagogique et culturel ». Le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque a clairement laissé entendre que des mesures en ce sens seraient prises « dans un avenir prochain ».

À sa sortie de l'Assemblée nationale, M. Lévesque n'était pas en mesure de préciser la frontière entre les imprimés qui seront imposés et ceux qui ne le seront pas, préférant s'en remettre au comité interministériel qui a été mis sur pied il y a quelques semaines.

Le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, a été plus explicite. Il ressort de ses propos qu'il n'y aura pas de taxe québécoise sur les livres, quels qu'ils soient.

Tout imprimé à caractère pédagogique serait également exempté. « Par exemple une revue géographique ne serait pas imposée, mais Playboy le serait, Penthouse aussi », a illustré M. Pagé.

La motion que l'opposition péquiste avait présentée à l'Assemblée nationale visait en fait à exempter les livres, périodiques et imprimés de toute nature.

Furieux qu'un amendement ministériel limite sa portée à la production de nature culturelle et pédagogique, mais ne voulant pas s'opposer à une exemption de taxe au moins partielle, les péquistes ont tout simplement refusé de voter, plongeant l'Assemblée dans une situation assez loufoque.

Bureau du Bloc québécois à Montréal

MONTRÉAL (PC) — À la conquête de la clientèle nationaliste montréalaise, le Bloc québécois planifie la mise sur pied d'une structure d'accueil et l'implantation d'un secrétariat permanent. Dans un premier temps, les députés du Bloc organiseront une série d'activités de financement, dont un cocktail-bénéfice qui aura lieu le 21 novembre dans les serres du Jardin botanique de Montréal, où les 800 partisans qui y sont attendus devront déboursier chacun la somme de 100 \$. C'est leur chef, Lucien Bouchard, qui animera l'événement.

Les Temps Des Promesses

Vous avez fait une promesse. Vous avez pris un engagement pour la vie.



Un seul symbole peut traduire toute la force de votre amour... une bague de fiançailles signée Birks.



Au Canada, c'est chez Birks que se trouve la plus vaste collection de bagues de fiançailles d'un demi-carat. Lors d'une prochaine visite, venez admirer les nombreux modèles parmi lesquels choisir.

Et n'oubliez pas, chaque diamant Birks est minutieusement vérifié par nos gemmologistes afin de répondre aux normes rigoureuses d'excellence qui font la réputation de Birks.

Car nous savons que pour vous il s'agit plus que d'une simple bague.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

Club prestige du diamant

À l'achat d'une bague à diamant de plus de 1 000\$, inscrivez-vous à notre programme sans frais d'intérêt.

- Plan de financement sans intérêt
- Acompte initial de 20%
- 10 versements mensuels égaux

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS

Accusé du meurtre du jeune Éric Fournier

La défense plaide que Réal Marceau est un malade mental

En guise de leitmotiv durant leurs délibérations, Me Réjean Lavoie a suggéré aux jurés d'observer la photo du cadavre de l'adolescent, le pénis coupé et arraché, et de se demander ensuite : « Si quelqu'un est capable de faire ça, n'est-ce pas la marque d'un individu mentalement dérangé à un niveau extrêmement grave, suffisamment du moins pour l'acquitter pour cause d'aliénation mentale ? »

textes de RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Durant toute la journée hier, Me Lavoie a présenté sa plaidoirie au procès de Réal Marceau, âgé de 41 ans. Il est accusé du meurtre prémédité du jeune Éric Fournier, âgé de 15 ans.

En 1986, à Québec, l'adolescent avait été poignardé à plusieurs reprises, au domicile de l'accusé, puis il avait eu le pénis amputé. Par la suite, Marceau avait tenté de se suicider en se tirant une balle dans la tête.

« Il s'agit d'un individu complètement désorganisé, souffrant d'une maladie mentale qui le rend irresponsable de ses gestes », a plaidé hier Me Lavoie devant les sept hommes et cinq femmes du jury, qui entendent le procès depuis un mois. Selon l'avocat, Mar-

ceau demeure extrêmement dangereux.

« La plus grande difficulté dans vos délibérations, a-t-il ajouté, consistera à surmonter l'antipathie légitime que vous pouvez avoir à l'égard de l'accusé et votre aversion pour les faits qu'on vous a communiqués. Je vous demande de passer outre ces sentiments et de rendre, avec votre intelligence et votre cerveau, un verdict d'aliénation mentale. »

Le « fou du village »

Systématiquement au cours de la journée, l'avocat de la défense s'est employé à démontrer, au fil de chacun des témoignages entendus au cours du procès, le délabrement mental dans lequel se trouvait Marceau. Il a dépeint son client comme le « fou du village », celui qui ne faisait peur à personne dans son entourage, qu'on ne

prenait pas au sérieux et qu'on rejetait.

Il menace, il se choque mais c'est lui qu'on vole, avance Me Lavoie. « C'est Réal... », dit-on avec plein de sous-entendus.

On le trouvait « tannant », « collant » et, s'il l'était, de dire Me Lavoie, ce n'était pas toujours pour « avoir du sexe avec des jeunes ». Extrêmement agressif, il avait des « idées malfaisantes à profusion », a noté l'avocat, mais quand, finalement, il passe à l'acte, ce n'est pas le résultat de celles-ci. « Ce n'est pas toujours lui qui mène quand il se trouve dans une situation émotive perturbée », a lancé Me Lavoie.

Les « idées malfaisantes » qu'avait Marceau étaient dirigées vers la famille Fournier et non envers le jeune Éric qu'il aimait. Le « testament » qu'il a laissé avant de tenter de se suicider démontre bien, selon Me Lavoie, qu'il en voulait surtout à la mère d'Éric Fournier et au frère de ce dernier qui lui avait volé sa chaîne stéréo. « Mais, d'interroger l'avocat, est-il normal de tuer le frère de celui qui nous a volé ? »

Les psychiatres

Une grande partie de la plaidoirie de l'avocat de la défense a porté sur les témoignages des psychiatres appelés à la barre par chacune des parties. Le premier, celui de la poursuite, n'a disposé que de 48 heures pour réfléchir sur le dossier et pour examiner la preuve volumineuse, a fait observer l'avocat de Marceau. Qui plus est, il n'a jamais rencontré l'accusé alors que le psychiatre de la défense a eu des entretiens de plus de huit heures avec lui.

Ce dernier a diagnostiqué chez Marceau un psychosyndrôme organique, une maladie qui l'empêche de contrôler ses émotions, d'où une agressivité supérieure à la moyenne avec tout le monde, y compris avec le psychiatre qui doit témoigner en sa faveur. À partir de l'âge de six ans, la vie de Réal Marceau a été marquée par divers séjours dans des orphelinats, des centres d'accueil, des hôpitaux psychiatriques, des prisons et des familles d'accueil.

Victime d'un grave accident dans son enfance et de mauvais traitements de la part de ses parents, toutes ses émotions ont été affectées et, aujourd'hui, affirme Me Lavoie, il n'est plus responsable de ses actes. Rappelant les propos du psychiatre, l'avocat de Marceau estime que « le deuil unique et comme un pédophile et un vicieux, c'est simplifier grossièrement ».

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Dumais, doit présenter sa plaidoirie ce matin. Quant au juge Gaston Desjardins, il devrait donner ses directives lundi aux jurés, qui délibéreront par la suite.

Deux procès devant jury aux Assises

Au moins deux procès devant jury auront lieu au cours du terme des Assises ayant débuté lundi au palais de justice de Québec.

Le procès qui devrait retenir le plus l'attention est sans doute celui d'Abderrahman Chouaiby, âgé de 21 ans, qui est accusé d'avoir étranglé sa conjointe, au mois de mai, dans un appartement de Charlesbourg. Le juge Claude Jourdain a fixé au 10 décembre la date à laquelle doit débiter le procès.

Un autre procès aura lieu à coup sûr au cours du terme. Il s'agit d'une cause d'extorsion qui doit se mettre en branle le 19 novembre.

D'autre part, André Mercier, âgé de 36 ans, devrait être fixé sur la date de son procès le 16 novembre. Détenu depuis presque un an pour le meurtre de sa concubine, l'individu de Charlesbourg vient de changer d'avocat.

Enfin, la cause de Roger Aubin, un Longueuillois âgé de 25 ans, a été mise en suspens. L'avocat de ce dernier a en effet déposé en cour supérieure une requête en certiorari contestant le renvoi à procès d'Aubin. Cette requête sera entendue demain.

Le meurtre non prémédité dont Aubin est accusé aurait été commis en juillet à Québec. À ce moment, Stéphane Morin, âgé de 20 ans, a été abattu d'un coup de feu dans une rue du quartier Saint-Sauveur.

VITE, ÇA PRESSE!

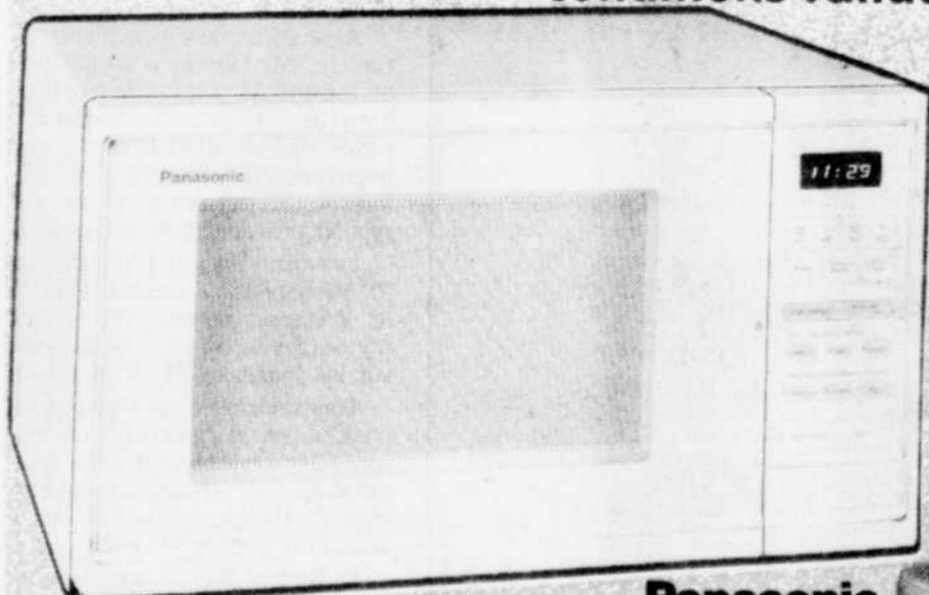
avant que la taxe multiplie...

dernier versement

JANVIER '92

ou réglez le solde en avril 91 SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS

conditions valides jusqu'au 17 novembre



INDISPENSABLE FOUR À MICRO-ONDES

D'une puissance de 700 watts et d'une capacité de 0,8 pied cube. Il est pourvu d'un plateau rotatif pour une meilleure uniformité de la cuisson. Aussi décongélation par le poids, mise en marche différée, triple programmation, touche spéciale pour la cuisson des pommes de terre et du maïs soufflé.

Panasonic

299⁹⁵



FAUTEUIL PIVOTANT

et tabouret au recouvrement de cuir véritable, vous offrant un confort remarquable. De plus, il est doté d'un levier permettant le blocage, à différentes positions, de l'inclinaison du dossier.

379⁹⁵

ens. fauteuil et tabouret



TOSHIBA

MAGNÉTOSCOPE VHS

avec programmation à l'écran à l'aide de la télécommande, capacité de télédistribution de 181 canaux, compteur de bande en temps réel, programmation possible de 8 événements sur 1 an, indicateur de bande restante et bien plus.

399⁹⁵

DécoMeuble

Leon

CONDITIONS GÉNÉRALES

Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Achat minimal de 400\$. Effectuez votre dernier versement en janvier 1992; 14 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en décembre 1990, ou réglez le solde en avril 1991.

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincailerie Nap. Boly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606

Devant le manque d'emplois

Bien des immigrants quittent la région

Malgré les politiques du gouvernement pour régionaliser l'immigration, beaucoup de nouveaux arrivants quittent la région de Québec faute d'emploi. Il n'existe par ailleurs aucune statistique officielle sur les immigrants de Québec qui pourrait faciliter l'intégration de ces derniers. Selon des données approximatives, ils seraient environ 30 000 dans la région 03.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Jean-Marie Touré, porte-parole de l'Association des travailleurs immigrants et Québécois (ATIQ) dont l'objectif vise à maintenir dans la région les nouveaux arri-

vants en facilitant notamment leur intégration dans les entreprises.

« Dans ce domaine, il y a toutefois encore bien des préjugés à vaincre », souligne M. Touré. Entre autres, l'an dernier, l'association qui avait formé et payé le stage de 15 immigrants dans le secteur de l'alimentation, n'a suscité que deux embauches. Pour les autres, la raison invoquée par

les patrons : des clients n'auraient pas apprécié la présence d'étrangers ou encore ces Néo-Québécois parlaient mal le français.

Malgré tout, le programme survit : cette année, on forme des apprentis pâtisseries. Sauf que cette fois, l'association va d'abord préparer le terrain. Elle rendra visite aux patrons pour les convaincre du potentiel des immigrants et de leur apport à la société québécoise.

Cette approche est aussi utilisée dans les écoles secondaires depuis cinq ans. « Et ça porte fruit », de dire Yuho Chang, agent d'information à l'ATIQ. Par exemple, lors d'une rencontre dans une polyvalente de Lotbinière, la semaine dernière, un élève qui se déclarait raciste avant la séance d'information, aurait avoué avoir moins de préjugés par la suite. Toutefois M. Chang affirme que les immigrants ont aussi leur bout de chemin à faire pour s'intégrer. « Il faut qu'ils prennent les devants et se fassent connaître », dit-il.

Pourtant dans la région, les Québécois se considèrent moins racistes qu'à Montréal ou New York. Le sont-ils moins ? « C'est vrai qu'il n'y a pas de manifestations violentes de racisme dans la région ou de ghettos comme à New York, explique M. Idrissa Diop de l'Association des travailleurs immigrants et québécois. « Par contre, il y a discrimination dans le logement, l'emploi, mais ça se fait d'une façon plus subtile. »

L'autre objectif de l'association est de mieux connaître sa clientèle. Comment intégrer les immigrants quand on ne les connaît pas, mentionne M. Touré. Et la mobilité est telle qu'un recensement s'impose. Sauf que personne ne veut payer, dit M. Touré. Sauf que l'association devra gratter ses fonds de tiroir pour identifier les immigrants et bien cerner leurs besoins.



Michel CORBEIL
Le monde des fonctionnaires

Goliath « tasse » David (2)

À u gouvernement, Goliath porte aussi le nom de Marc-Yvan Côté. C'est pour répondre à une de ses commandes politiques que le groupe de députés chargé d'étudier le rôle du Protecteur du citoyen doit envisager de repousser en 1991 la tenue de ses audiences, dénonce M. Rémy Trudel.

Le député péquiste de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et vice-président du groupe en question a bondi en voyant le président libéral, M. Claude Dauphin, alléguer que les audiences de la Commission Bélanger-Campeau forceront vraisemblablement le report vers le début de l'année prochaine de l'examen du mandat du Protecteur. LE SOLEIL titrait que Goliath était en voie de « tasser » David.

Le député péquiste convient que la disponibilité de M. Dauphin, membre de la Commission Campeau-Bélanger, est réduite. Par contre, le 18 octobre, les membres du comité sur le rôle du Protecteur avaient convenu de retarder les audiences au début 1991, en faisant une exception pour les groupes désirant s'exprimer sur le rôle du Protecteur via-à-vis du réseau de la santé : ils seraient entendus le 23 novembre, peut-on lire dans le compte-rendu de la rencontre.

C'est là que le ministre Côté a manigancé depuis pour faire en sorte que cette journée de comparaison n'ait pas lieu, affirme M. Trudel. Selon lui, la « vraie vérité », c'est que le ministre Marc-Yvan Côté manoeuvre pour faire passer une réforme de la santé et des services sociaux qui ne laisse aucune place au Protecteur du citoyen dans la défense des droits. Les bénéficiaires. En ce moment, l'ombudsman québécois n'a aucun droit de regard sur les injustices que peut commettre le réseau de la santé et le ministre préconise de laisser le rôle de chien de garde aux Conseils régionaux de la santé et des services sociaux.

M. Côté voudrait éviter d'avoir affaire à cet empêchement de tourner en rond qu'est Me Daniel Jacoby, le titulaire du poste de Protecteur. M. Trudel rappelle les avis « gênants » pour le gouvernement émis par l'ombudsman à l'égard de la CSST et du système de prêts et bourses. Il souligne ceux qui sont en préparation concernant les égarements de la réforme de l'aide sociale et les droits des bénéficiaires. « Après les Fêtes, la réforme sera adoptée », déplore M. Trudel.

La commission tient une séance de travail, ce matin, pour statuer sur la remise des audiences. « Nous avons justement choisi un vendredi pour éviter un conflit d'horaire. Les députés libéraux vont être obligés de se prononcer un à un pour me prouver qu'ils ne peuvent se dégager de leurs obligations, le 23 novembre. » Il va y avoir de l'orage dans l'air.

Immigration : toujours rien de neuf pour l'intégration

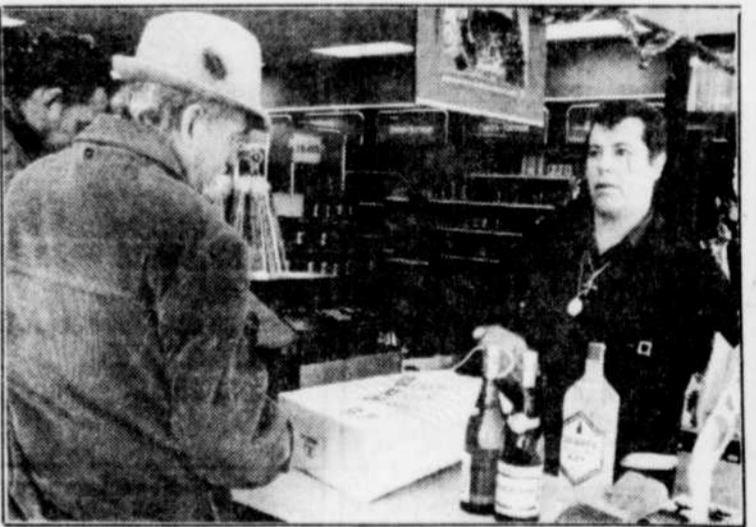
Québec a annoncé en grandes pompes qu'il consacrerait 3 millions \$ pour enseigner le français aux immigrants, mais ce sera autant d'argent dépensé inutilement s'il continue d'ignorer les besoins pour les intégrer à notre société.

Le président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec, M. Luc Perron, a tenu à rappeler que la liste des nouveaux Québécois attendant une place dans les COFI (les centres d'orientation et de formation des immigrants) comprend maintenant 3000 noms. Au moment où les politiciens vantent la nécessité d'accueillir des citoyens d'autres pays, ils sabrent dans les budgets des COFI, qui passent de 11 millions \$, l'an passé, à 9,5 millions \$ — le tiers des 150 classes disparaîtront —, poursuit M. Perron.

Il apporte une nuance importante entre francisation et intégration. Les 3 millions \$ annoncés par le ministre Michel Pagé iront aux commissions scolaires pour des cours de langue française. « Dans les COFI, c'est bien plus que l'apprentissage d'une langue, c'est aussi de leur faire partager nos valeurs, de les initier aux situations de la vie de tous les jours. Le Québec francophone va survivre en autant qu'il intègre les nouveaux arrivants. »

Évidemment, direz-vous, il s'agit d'une opinion biaisée d'un syndicat qui veut défendre la chasse-gardée de ses membres, tous enseignant dans les COFI. Hé bien, non, répond M. Perron. L'argent ira aux commissions scolaires, dit-il, mais les cours, eux, seront donnés par les professeurs des COFI...

Tout sur les stocks de gin des îles



Quelques millions de dollars pour informatiser la gestion des stocks de tout le réseau de la Société des alcools.

La Société des alcools du Québec s'approprie à son tour à prendre le virage informatique qui lui permettra notamment de savoir instantanément s'il manque de « gros gin » à Chibougamau, Bonaventure, Havre-Saint-Pierre ou Québec.

Le conseil d'administration de la société d'État prendra en effet connaissance aujourd'hui de l'analyse préliminaire des soumissions pour implanter un système informatisé des inventaires de chacune des 350 succursales. Si l'entreprise gouvernementale va de l'avant avec le projet, chaque caisse enregistreuse serait « branchée » sur un micro-ordinateur et chaque point de vente, sur un ordinateur central.

Le vice-président aux relations publiques, M. Claude Marier, précise que l'idée reprend ce qui se fait notamment dans les grandes chaînes d'alimentation ou de commerce de détail. « Les grands avantages sont associés à une gestion plus serrée des stocks. » Ce qui fait en sorte que la SAQ devrait récupérer son investissement sur une période d'une dizaine d'années.

L'étude « coûts-bénéfices » apportera des précisions à ce sujet, précisions d'autant plus importantes que les sommes pour l'informatisation d'un réseau aussi étendu sont considérables. La direction de la SAQ arrêtera son choix d'ici la fin de l'année. Mais M. Marier avance que le montant nécessaire variera entre 9 millions \$ et 18 millions \$, selon le modèle — et sa sophistication — retenu. Une bonne nouvelle pour les 3500 employés : l'informatisation ne « coupera » aucun poste.

On peut joindre l'auteur de ces lignes au numéro de téléphone suivant : 644-4015.

L'UMRCQ et Chaudière-Appalaches ont une solution

MONTMAGNY — Pour pallier la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée à l'extérieur des grands centres et au dépeuplement des régions éloignées, la région Chaudière-Appalaches soumettra au printemps un projet de politique d'immigration en région à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

« Nous avons l'intention de mettre de l'avant une série de mesures incitatives qui favoriseront la venue des immigrants dans les régions du Québec », informe M. Gilbert Normand, maire de Montmagny et président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) Chaudière-Appalaches.

Sans vouloir annoncer tout de suite quelles seront les mesures qui seront suggérées à Mme Gagnon-Tremblay, Gilbert Normand avance qu'il faudra, entre autres choses, assurer aux nouveaux venus la possibilité d'adapter leur formation aux réalités québécoises sans que cela ne leur coûte un sou.

La région Chaudière-Appalaches n'est pas seule dans le coup. L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) veut elle aussi proposer un plan d'action pour freiner l'entassement des immigrants à Montréal et une répartition plus judicieuse des Néo-Québécois dans les régions où la main-d'oeuvre spécialisée disparaît à vue d'oeil.

« Dans notre région, il existe une demande pour des techniciens en agriculture. À Montréal, il y a peut-être des dizaines de spécialistes dans ce domaine qui, incapables de se dénicher un emploi dans leur profession, doivent laver la vaisselle dans les restaurants pour arriver à joindre les deux bouts », signale M. Normand.

« Alors, pourquoi ne pas favoriser l'intégration de ces spécialistes dans nos régions ? », pose-t-il.

SOUS LE CIEL DE PLACE LAURIER LE MERCREDI SOIR

C'EST PAYANT!



Voici les frères Langlais de Charny. Lequel est Martial? Lequel est Michel? Vous avez sûrement remarqué que ce sont des jumeaux.

Des jumeaux qui ont profité du mercredi soir pour venir faire des achats à Place Laurier. Ayant rencontré notre gentil photographe, ils se sont mérité un certificat-cadeau de 100.00 \$.

Pas nécessaire d'être jumeaux pour en faire autant. Venez magasiner à Place Laurier mercredi prochain... ça vaut le coup.

PLACE LAURIER

Le choix logique!

Bonimart, La Baie, Pascal, Sears, Toyville, Wise, Zellers et 350 magasins et restaurants.

TOUT POUR L'AVENTURE DEPUIS 1940

LATULIPPE

1940 1990

<p>COMBINAISONS Doublees 63⁹⁵ \$</p> <p>PANTALONS Doublees Piqués 35⁹⁵ \$</p> <p>PANTALONS Doublees de flanquette 37⁹⁵ \$</p>	<p>CHEMISES À CARREAUX FLANELLETTE 10⁹⁵ \$ à 30⁹⁵ \$</p> <p>CHEMISES Doublees Piquées 21⁹⁵ \$ à 44⁵⁰ \$</p>	<p>PARKAS ARCTIQUE DUVET et PLUME 70/30 Extra-légers Extra-chauds 189⁹⁵ \$ à 449⁹⁵ \$</p>
<p>PARKAS HYDRO Coutil kaki, double, simili- fourrure 36 à 46 47⁹⁵ \$ à 75⁹⁵ \$</p>	<p>FAMEUX HABITS HYDRO COUTIL KAKI EXTRA-RESISTANTS, CONFECTIONNES POUR LE TRAVAIL EXTERIEUR à QUÉBEC 79⁵⁰ \$ à 309 \$</p>	<p>SALOPETTES ISOLANTES Modèle en nylon ou en toile résistante Confort Chaleur Garantis sous zéro 49⁵⁰ \$ à 86⁹⁵ \$</p>
<p>GANTS DE TRAVAIL CUIR ET COTON 1²⁵ \$ LA PAIRE 12⁰⁰ \$ LA DOUZ.</p>	<p>BAS LAINE GRIS 2⁵⁰ \$ à 13⁵⁰ \$ LA PAIRE</p>	<p>VESTES DOUBLEES LAINE OU SIMILI-FOURRURE 15⁹⁵ \$ à 37⁹⁵ \$</p>
<p>TUQUES EN TRICOT 2⁹⁵ \$ à 22⁵⁰ \$</p>	<p>CHEMISES ÉDREDON ÉPAIS 18⁹⁵ \$ à 21⁹⁵ \$</p>	<p>BIG BILL GROSSES CHEMISES LAINE ET POLYESTER À CARREAUX ROUGES ET NOIRS 31⁵⁰ \$</p>
<p>MUK-LUK Blanc ou noir 29⁹⁵ \$ à 224⁹⁵ \$</p>	<p>SOREL DE KAUFMAN 67⁹⁵ \$ ET 99⁹⁵ \$ FELTRE AMOVIBLE TRÈS CHAUD</p>	<p>CHANDAILS EN LAINE ET ACRYLIQUE 35⁹⁵ \$ à 134⁵⁰ \$</p>

MAGASIN LATULIPPE 637, ST-VALLIER OUEST, QUÉ. 529-0024

L'université Laval a perdu l'un de ses piliers (Michel Gervais)

« L'abbé Gérard Dion a contribué à concrétiser un idéal de justice sociale au Québec, notamment dans le syndicalisme. Nous perdons quelqu'un d'extrêmement important, un pilier de l'université Laval et un père dans le domaine des relations industrielles », a déclaré au SOLEIL hier le recteur Michel Gervais.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Selon M. Gervais, l'abbé Gérard Dion qui s'est éteint mardi soir, à l'âge de 78 ans, a été pour des générations d'étudiants en relations industrielles une sorte d'ins-

pirateur. « Il donnait à cette discipline une dimension unique, à la fois éthique et reliée à la doctrine sociale de l'Eglise. Il était adoré de ses étudiants. » Mais cet homme n'était pas seulement un excellent pédagogue, ajoute le recteur. Il était aussi une autorité en rela-

tions industrielles, tant au Québec qu'au Canada.

« Gérard Dion a su harmoniser ses préoccupations reliées à son statut sacerdotal avec celles de professeur et de chercheur, réalisant ainsi une grande unité dans sa vie. Cela se résumait en un idéal de justice sociale qu'il a contribué à faire s'incarner au Québec », a poursuivi M. Gervais. Et d'ajouter: « J'ai échangé avec lui sur beaucoup de questions. J'avais beaucoup d'affection pour lui. C'était un homme très généreux. »

Autres réactions

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, Guy d'Anjou, réagit avec tristesse au décès de l'abbé Dion qu'il désigne comme « l'un des plus illustres bâtisseurs » de l'organisme qu'il dirige. M. d'Anjou explique en effet que l'universitaire québécois a joué « un rôle déterminant et inestimable » dans le regroupement des associations diocésaines de commissions scolaires, qui a donné naissance en 1947 à la FCSCQ. M. d'Anjou estime que Gérard Dion

n'a pas seulement marqué le milieu de l'enseignement, mais aussi l'ensemble de la société québécoise.

Pour sa part, le président du Conseil du patronat du Québec, Ghislain Dufour, s'est dit peiné de la disparition de l'abbé, « un grand homme ». Avec lui, assure-t-il, « le Québec perd un spécialiste remarquable des relations de travail ».

Selon M. Dufour, Gérard Dion « a marqué profondément le monde des relations de travail au Québec, tant par sa compétence, son

dynamisme, son sens de l'analyse, son franc-parler, que par ses écrits, dont son dictionnaire canadien des relations de travail » considéré comme un ouvrage de base.

Rappelons qu'après avoir participé à la fondation du Département des relations industrielles de Laval, l'abbé Dion a dirigé *Relations industrielles*, la plus ancienne des revues universitaires consacrées à cette science dans le monde. Sa contribution à la diffusion d'une littérature française en ce domaine est également tributaire de publications très importantes parmi lesquelles son fameux *Dictionnaire canadien des relations de travail*, ainsi que le *Vocabulaire français-anglais des relations professionnelles*.

Gérard Dion avait fait couler beaucoup d'encre lors du lancement de *Le Chrétien et les élections*, qu'il avait écrit en collaboration avec Louis O'Neil. Quant à la revue *Perspectives sociales* qu'il a créée et qui était très lue dans les années 60, à l'époque de Vatican II, elle a beaucoup contribué à l'évolution des idées dans l'Eglise du Québec.

Le disparu a été membre du Conseil économique du Canada, du Conseil en sciences humaines du Canada et de la Société royale du Canada. Il a également été nommé officier de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, en plus de recevoir de nombreux doctorats honoris causa.

L'enveloppe budgétaire des députés serait triplée

Le gouvernement Bourassa veut tripler l'enveloppe budgétaire que chaque député de l'Assemblée nationale distribue à sa plus entière discrétion aux organismes à but non lucratif de son comté. Chacun aurait plus de 100 000 \$ à sa disposition chaque année.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Dans le cadre actuel du programme de développement des équipements de loisirs (PADEL) administré par le ministère du Loisir, Chasse et Pêche (MLCP), chaque député dispose d'un budget discrétionnaire allant de 32 000 \$ à 37 000 \$. Selon les informations du SOLEIL, ce budget serait haussé à un niveau variant de 100 000 \$ à 125 000 \$ à compter du 1er avril 1991.

Au bureau du ministre Gaston Blackburn, on reconnaît que cette hypothèse est envisagée, mais on affirme qu'aucune décision définitive n'a encore été prise. En fait, elle est tellement envisagée qu'elle a déjà été soumise à l'approbation du caucus des députés du Parti libéral et devrait l'être sous peu au PQ.

L'attaché de presse de M. Blackburn, M. Carol Mathieu, explique que c'est précisément de la demande des députés qu'on augmenterait les crédits affectés à ce qu'on appelle dans le jargon parlementaire « l'opération comté », dont l'enveloppe budgétaire totalise présentement de 4,8 millions \$.

S'étant engagée à la discrétion, la porte-parole péquiste en matière de Loisir, Chasse et Pêche, Mme Carmen Juneau, n'a pas voulu commenter les propositions qui lui ont été transmises par M. Blackburn, mais elle semble les accueillir de façon positive.

Plusieurs députés se plaignent que les crédits disponibles pour les équipements de loisirs aient été accaparés par les gros projets de 100 000 \$ et plus retenus lors des sommets régionaux, à tel point qu'il ne leur restait plus rien à distribuer aux petits organismes de leur comté, déplore Mme Juneau.

Certaines bavures sont survenues avec ce programme dans le passé. L'ancien député libéral de Saint-Henri, M. Roma Hains, avait fait face à 56 accusations de vol, d'abus de confiance et de fraude relativement à de prétendues subventions versées au nom de différents organismes de son comté, entre 1981 et 1986. Il avait finalement été acquitté mais son comportement avait été sévèrement critiqué par le juge.

1670 *320 ans à vous offrir qualité, service et satisfaction, avec en plus notre garantie de remboursement.* **Jours la Baie** 1990

Le plus grand solde qui soit!

30% ET 50% DE RABAIS!

WONDERBRA, VOGUE,
WARNER'S, PLAYTEX
ET BLUE SWAN



50% DE RABAIS. PLAYTEX LE «CROSS YOUR HEART»
Blanc ou beige. 34 à 38, B, C. N° 237. Ord. 15,50. Solde 7,75 ch.



50% DE RABAIS. PLAYTEX À ARMATURE
Blanc ou beige. 34 à 38, B, C. N° 632. Ord. 21,50. Solde 10,75 ch.



30% DE RABAIS. PLAYTEX CULOTTE SUPER LOOK PLUS
Blanc ou beige. N° 986. M.G. Ord. 10,50. Solde 7,35 ch. TG. TTG. Ord. 11 \$. Solde 7,70 ch.



50% DE RABAIS. WONDERBRA SOUTIEN MOYEN
34 à 36, A. Beige seulement. 34 à 36, B, C. Blanc ou beige. N° 2138. Ord. 20 \$. Solde 9,99 ch.



30% DE RABAIS. WONDERBRA CONTOUR EXTENSIBLE
Blanc. 36 à 42, B; 36 à 44, C, D; 36 à 42, DD. N° 2890. Ord. 25,50 à 27,50. Solde 17,85 à 19,25 ch.



30% DE RABAIS. WONDERBRA CULOTTE CLASSIQUE
Blanc ou beige. P.M.G. TG. N° 560. Ord. 7 \$. Solde 4,90 ch.



30% DE RABAIS. WONDERBRA À ARMATURE
Beige. 34 à 38, B, C; 36 à 40, D, DD. N° 1216. Ord. 24 \$ à 26 \$. Solde 16,80 à 18,20 ch.



30% DE RABAIS. WONDERBRA SOUTIEN MOYEN
Blanc ou beige. 34 à 36, A; 34 à 38, B, C. N° 1490. Ord. 18,50. Solde 12,95 ch.



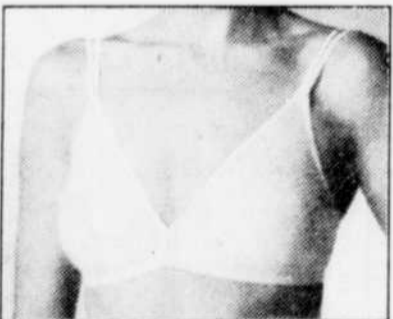
30% DE RABAIS. WONDERBRA SOUTIEN-GORGE BALCONNET
Blanc ou beige. 34 à 36, A, B; 36 à 38, C. N° 8334. Ord. 23,50. Solde 16,45 ch.



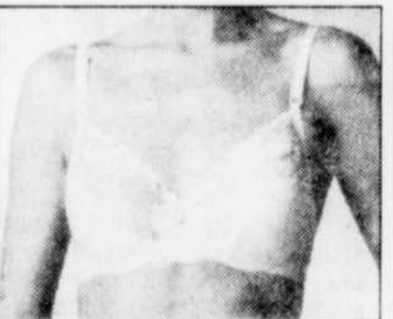
30% DE RABAIS. WARNER'S SOUTIEN FERME
Blanc ou beige. N° 1244. 34 à 38, B; 34 à 40, C. Ord. 23,50. Solde 16,45 ch. 34 à 38, D. Ord. 24,50. Solde 17,15



30% DE RABAIS. WARNER'S À ARMATURE
Blanc ou écru. N° 1274. 34 à 38, B, C. Ord. 21 \$. Solde 14,70 ch. 34 à 38, D. Ord. 22 \$. Solde 15,40 ch.



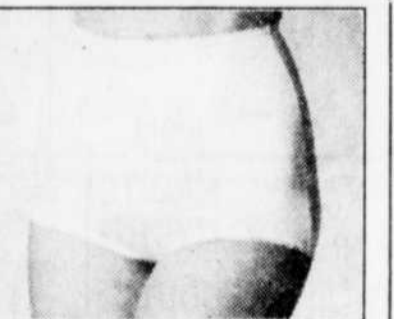
30% DE RABAIS. WARNER'S SOUTIEN LÉGER
Blanc ou beige. 34 à 36, A, B, C. N° 1056. Ord. 17,50. Solde 12,25 ch.



30% DE RABAIS. WARNER'S À ARMATURE
Blanc ou noir. 34 à 38, B, C. N° 2523. Ord. 25 \$. Solde 17,50 ch.



30% DE RABAIS. VOGUE PAQUET DE 3 SLIPS
Cuisses échancrées, garnies de dentelle. Blanc ou beige. P.M.G. N° T-708. Ord. 27 \$. Solde 18,90 le paquet.



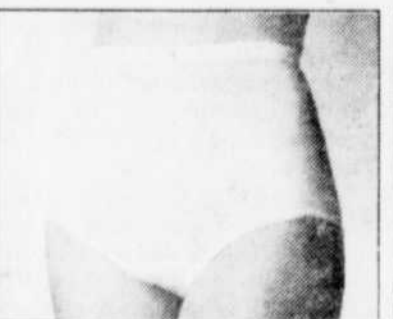
30% DE RABAIS. VOGUE CULOTTES DE MAINTIEN
Paquet de 3 culottes. Blanc ou beige. N° T-707. M.G. Ord. 27 \$. Solde 18,90 le paquet. TG. TTG. Ord. 28,50. Solde 19,95 le paquet.



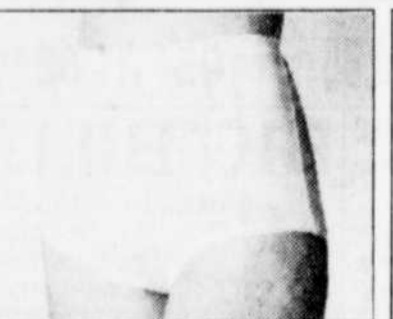
30% DE RABAIS. VOGUE À ARMATURE
En blanc, rosé ou noir. N° 3120. 34 à 36, A; 34 à 38, B, C. Ord. 22 \$. Solde 15,40 ch. 34 à 38, D. Ord. 23 \$. Solde 16,10 ch.



30% DE RABAIS. BLUE SWAN SLIP ORNÉ DE DENTELLE
En pur coton, blanc ou rose. P.M.G. N° 1471. Ord. 2,79. Solde 1,95 ch.



30% DE RABAIS. BLUE SWAN CULOTTE D'ANTRON III
En nylon. Blanc, écru, menthe ou pêche. P.M.G. N° 9346. Ord. 3,50. Solde 2,45 ch.



30% DE RABAIS. BLUE SWAN CULOTTE DE COTON
Garnie de dentelle. Blanc ou écru. P.M.G. N° 1472. Ord. 3,50. Solde 2,45 ch.



30% DE RABAIS. BLUE SWAN CULOTTE DE GROSSESSE
Tout coton. Blanc, beige ou rose. M.G. TG. N° 87. Ord. 3,75. Solde 2,62 ch. Sous-vêtements, rayons 178 et 185.

Satisfaction garantie. On peut s'y fier! LES JOURS LA BAIE SE TERMINENT LE 17 NOVEMBRE.



Compagnie de la Baie d'Hudson

la Baie

Un coroner propose l'addition de 200 policiers sur les routes

Augmenter la présence policière sur les routes avec quelque 200 nouveaux policiers que la Sûreté du Québec affecterait exclusivement à la surveillance sur les routes ; imposer aux manufacturiers d'automobiles le rappel des véhicules 1991 déjà sur le marché, pour les doter à l'arrière de ceintures avec baudrier ; imposer aux usagers de véhicules utilitaires les mêmes normes de sécurité que celles s'appliquant pour les véhicules de promenade, et ce à partir de 1991 ; imposer, à partir de 1991, le coussin gonflable dans tous les véhicules vendus au Québec, et le rappel de ces véhicules.

par ROCH DESGAGNÉ
LE SOLEIL

Telles sont quelques-unes des re-

commandations majeures que formule le coroner Marc-André Boulianne dans un rapport d'enquête étoffé rendu public hier, et portant

principalement sur sept morts survenues lors de cinq accidents impliquant soit des automobiles soit des automobiles avec des camions lourds ; quatre de ces accidents avaient fait six victimes sur des routes de l'agglomération de Québec.

Les routes en hiver...

Concernant spécifiquement l'entretien des chemins en saison hivernale, le coroner Boulianne soutient que c'est la responsabilité du ministère des Transports du Québec de réduire au minimum le

décalage de déneigement et de déglacage des routes importantes.

Le ministère des Transports doit également appliquer un programme structuré et adéquat de surveillance de l'état des routes, qui répondra aux conditions changeantes du climat québécois, en fonction de chacune des régions, note le coroner en soulignant que 40 % des morts sous enquête sont survenues l'hiver.

Le coroner constate que ses efforts pour corriger les « kilomètres de la mort » sont restés lettre morte, jusqu'à ce jour.

Le coroner veut que le ministre fédéral des Transports oblige les fabricants à équiper tous les véhicules vendus au Canada d'un système antibloccage.

Normes de publicité

En matière d'éducation du public, M. Marc-André Boulianne souhaite une législation interdisant par des normes strictes toute publicité automobile pouvant inciter les jeunes à la vitesse, au volant de bolides, sur des surfaces mouillées, dans des courbes. « Si tout le monde prône la sécurité routière, on peut, peut-être, espé-

rer changer le comportement des conducteurs », insiste le coroner.

La loi concernant l'alcool au volant doit être appliquée avec toute la sévérité possible. Le document porte aussi sur la vitesse et sur l'infrastructure des routes.

En conclusion, le coroner Boulianne dénonce le manque de volonté politique du gouvernement dans tous ces domaines. « Combien de morts sommes-nous prêts à accepter... avant d'agir ? » demande-t-il, en indiquant que les accidents de la route ont causé plus d'un millier de morts et fait 59 000 blessés en 1989.



RADO
Switzerland

Place Ste-Foy
653-4035

Comme une partie de vous-même.

Rado a toujours su utiliser les matières les plus dures et les plus résistantes pour créer des montres d'une beauté qui défie le temps. En particulier la Rado DiaStar Anatom. Elle épouse si étroitement votre poignet que vous la ressentez physiquement comme une partie de vous-même. Boîtier et verre saphir ne rayant pas et étanches. Pour dames et pour hommes. 3750 \$ - avec bracelet à l'épreuve des rayures et cadran avec diamants. (Autres modèles DiaStar Anatom à partir de 1450 \$.)
Au Canada exclusivement chez Birks.

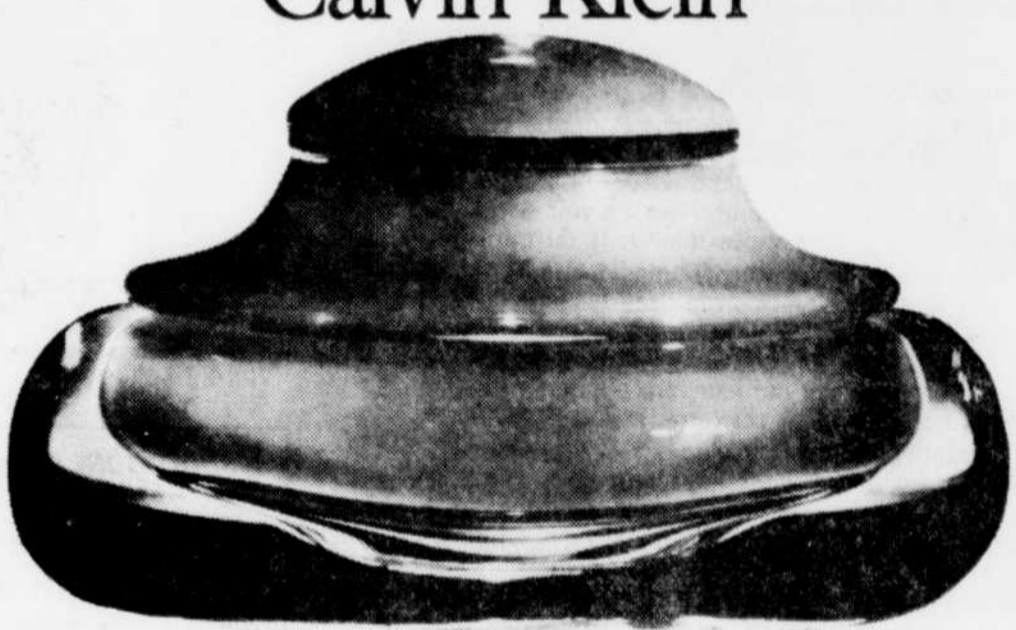
BIRKS

★ Une joyeuse tradition de Noël! ★

LA BAIE

OBSSESSION

Calvin Klein



La fragrance Obsession de Calvin Klein est composée d'un riche mélange d'essences: jasmin, rose et fleur d'orange, délicatement rehaussées d'ambre et d'épices exotiques... Obsession, la plus sensuelle des fragrances féminines.
Parfum, 7,5 ml. 92 \$ ch.
Eau de parfum en atomiseur, 100 ml. 75 \$ ch.
Crème pour le corps, 150 ml. 67 \$ ch.
Poudre pour le corps, 150 g. 47 \$ ch.

PRIME
À l'achat de tout produit de la collection Obsession de Calvin Klein, vous recevrez, sans frais, l'ensemble Wordly Possessions comprenant: le parfum, 3,5 ml, la lotion pour le corps, 50 ml, le gel pour le bain et la douche, 50 ml et le shampooing, 50 ml. Tant qu'il y en aura.
Fragrances, rayon 240

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Nous habillons

FABRICVILLE

LES FENÊTRES!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

50%

LE CHOIX ET LE PRIX

Vous voulez changer l'allure de vos fenêtres? Vous avez besoin d'idées? Chez FABRICVILLE, nous avons les plus récentes idées de décoration et pouvons vous aider à trouver la solution parfaite... selon votre intérieur.
DE PLUS, DURANT LES JOURNÉES D'AUBAINE, NOUS OFFRONS DES ESCOMPTES JUSQU'À 50%.

STORES VENITIENS EN ALUMINIUM

• Faites votre choix parmi une combinaison de couleurs et de styles pouvant s'harmoniser à votre décor.

Cette semaine, nous vous offrons les stores mini et micro de "Revello" à

15% de rabais sur notre prix déjà très bas

Sélection de dentelles

Rabais de **33 1/3%**

sur un choix de dentelles café de largeurs différentes.

- 100% polyester disponible en blanc, ivoire ou multicolore
- prix à partir d'aussi bas que 2,99 \$ le m

- SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT
- PERSONNEL QUALIFIÉ: 651-3489-661-6128
- VASTE CHOIX D'HABILLAGES DE FENÊTRES

FABRICVILLE EN VENTE DU 8 AU 14 NOVEMBRE 90

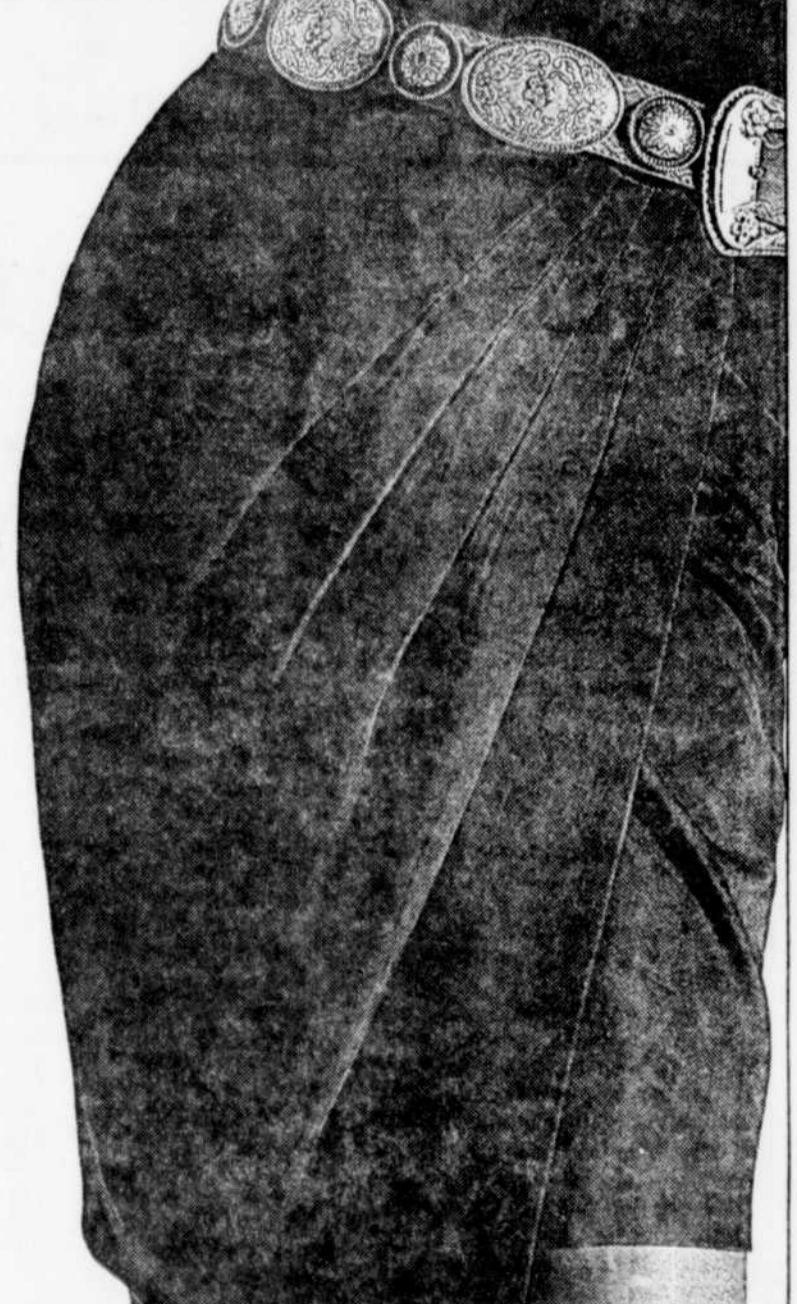
PLACE LAURIER
3e étage sur la Promenade
651-3489
1505, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD
661-6128

Un Danier véritable à 175\$ seulement

La jupe paréo en suède Danier
La vedette de notre collection d'automne 1990.
La jupe paréo en suède drapé. En rouge oriental, muscade, gland de chêne, vert mousse, bleu danubio, moka et noir.
Faites l'effet d'une star sans payer un prix astronomique!

LES CUIRS
DANIER

Place Laurier 658-5085



ÉDITORIAL

M. Côté courtise les infirmières

Le ministre Marc-Yvan Côté a entrepris la reconquête des infirmières québécoises. C'est qu'il aura bien besoin d'alliés pour administrer les remèdes dont a besoin notre beau système de santé.

Mais en même temps, petit à petit, M. Côté livre aussi des indications sur ce que sera la cure tant attendue.

Après avoir réussi, en un mois, à inquiéter sérieusement ceux de la profession médicale qui jouissent de certains privilèges, le titulaire de la Santé et des Services sociaux, avant d'engager la bataille décisive aux structures et aux réseaux de pouvoirs déjà dénoncés par la Commission Rochon, fait la cour aux infirmières.

Conscient qu'il doit se refaire une image auprès des « simples employés », il amorce une réconciliation. Mardi, lors de l'assemblée annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Marc-Yvan Côté a d'abord reconnu que la loi 160 infligée par son gouvernement aux travailleurs de la santé, en grève à l'automne 1989, a démobilisé ce personnel.

Mais il a demandé à Norbert Rodrigue et Maurice Lemelin d'en analyser les conséquences. Il avoue envisager des corrections, quand il aura pris connaissance de leur rapport en décembre. Reste à voir ce que fera le gouvernement des bonnes intentions du ministre.

Les « douces » restent méfiantes quand M. Côté leur dit son admiration. Aux promesses, elles préfèrent l'action et « attendent pour voir ». Ce n'est pas le « beau sac de bonbons » de 160 000 \$ au Fonds de recherche en sciences infirmières qui leur fera oublier les millions \$ versés en amendes à cause de la loi.

Devant l'importance des enjeux — le tiers du budget de l'État est investi dans le secteur de la santé et des services sociaux —, le ministre reconnaît que des interventions s'imposent dans le domaine des emplois précaires, de l'alourdissement des tâches et des horaires de travail dans les établissements de santé. Et il lorgne pour cela du côté de ceux qui ne s'entendent pas sur l'interprétation de règles établies uniformes.

Quand il parle du nécessaire allègement du lourd et rigide cadre législatif, réglementaire et administratif dans lequel le réseau fonctionne, certains conseils devraient dresser l'oreille.

M. Côté énumère ses bonnes intentions envers le personnel infirmier et se risque à parler d'avenir. En avril, le rapport de la table de concertation qui regroupe des intervenants du milieu, devrait révéler quels seront besoins et ressources pour les dix prochaines années. Il faudra planifier les budgets conséquemment.

Il reconnaît les problèmes posés par la pénurie d'effectifs en soins infirmiers et les « difficultés d'attraction et de rétention ». Bien sûr qu'il faut des actions rapides et efficaces pour y remédier. M. Côté espère que ses efforts le serviront aussi auprès des autres groupes de métiers et de professions du système.

Pour séduire la base, le ministre n'a pas innocemment choisi les infirmières. Elles bénéficient de la sympathie du public. Mais elles-mêmes vivent des tiraillements quand il s'agit de leur perception du travail à accomplir et de leur formation.

Ce qui conduit le ministre à se rappeler les observations de la commission Rochon et à s'inquiéter des problèmes causés par « un code des professions qui accentue les conflits entre les professionnels » qui devraient collaborer pour un meilleur service des bénéficiaires.

Le pouvoir des infirmières vient de leur contact direct avec les malades. Il faut donc qu'elles soient heureuses pour que le public soit content. Pour cela, toutes n'ont pas besoin d'être des bachelières, risquer-t-il.

La démarche ne trompe personne, mais pour guérir le système malade, il faudra au ministre des appuis à tous les niveaux. Au conseil des ministres, pour commencer.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Votre Opinion

Espoir d'un aveugle

Nous possédions un ami fidèle, un chien berger-allemand pure race, de lignée de champions, âgé de 9 mois. Fin de septembre, il a été sauvagement empoisonné par une dose de warfarin (poison appelé communément mort-aux-rats), diagnostic vétérinaire à l'appui.

Les généreux donateurs d'un cadeau aussi gratuit n'ont naturellement pas laissé leur carte de visite, vous vous en doutez bien. Nous n'avions jamais reçu une seule plainte à son égard.

Nous savions que nous aurions un jour à nous en séparer, mais pas d'une manière aussi cruelle.

Nous sommes partisans du dialogue et de la négociation, car nous croyons que c'est la meilleure façon d'établir des relations harmonieuses. Si nous avions été consultés, cette pauvre bête aurait sûrement pu être épargnée d'une si pénible agonie.

Nous projetions de faire d'une pierre, deux coups en posant un geste humanitaire soit: devenir une famille d'accueil pour un chiot de la Fondation Mira. Repartir au bas de l'échelle dans le dressage d'un animal, cela demande beaucoup de patience et exige de nombreux déboursés.

Mais voilà....

Dans quelle mesure pourrions-nous faire confiance et obtiendrions-nous la collaboration de notre entourage? Un aveugle

sera-t-il, tôt ou tard, privé du chien en qui il mettait tant d'espoir?

Lise L. Brassard
Cap-Rouge

Incompétence ou...?

Quelle ne fut pas ma fureur de lire que le Conseil économique du Canada doutait de la politique des taux d'intérêts élevés. A leurs dires, cette lutte serait coûteuse et inefficace...

C'est surtout sur ce dernier terme que j'accroche. D'autant plus que ce constat d'échec est entériné unanimement par les 20 membres de cet organisme qui, on ne saurait en douter, n'est pas séparatiste.

À tout le moins, je trouve cette analyse pleine de contradictions.

Effectivement, depuis 1981, il y a une concordance entre la politique des taux d'intérêts et la lutte à l'inflation. Les taux d'intérêts étant toujours plusieurs pointés au-dessus de l'inflation.

Alors étudiant, en 1981, je me souviens avoir négocié mon prêt à 21 3/4 %. J'étais optimiste à cette époque puisque de toute façon les analystes s'entendaient alors à assister à une pénurie de main-d'oeuvre dans les années 1985.

À l'aube de la décennie 1990, j'attends toujours...

Dans une moindre mesure, l'inflation a certes diminué avec la politique préconisée par la Banque du Canada. Mais le taux de chômage, quant à lui, est

resté assez stable. Au Québec, il se tient toujours allègrement dans les 10 %. Malgré toutes les politiques de tous les gouvernements essayant de combattre cette tare sociale.

Est-ce à dire que nous sommes gouvernés par des incompétents? (...)

Notre modèle économique basé sur les spécialistes de tout acabit n'a pas empêché des déficits toujours plus insurmontables les uns que les autres, un taux de chômage inacceptable, des programmes sociaux qui craquent devant la gourmandise des groupes organisés et j'en passe.

La crise sociale qu'a vécue le Québec l'été dernier indique bien qu'un groupe précis peut être ignoré un certain temps mais pas indéfiniment.

Si une trentaine d'individus réussissent à immobiliser toute une région, imaginez ce que pourrait produire un demi-million de sans-emploi décidés à aller jusqu'au bout... Ce n'est qu'une question de temps avant que ça éclate. (...)

Gérald Ferron
Québec

Allons! Dites-le!

Avec les commentaires de certains critiques, je m'attendais à un spectacle de Céline Dion aux allures « québécois-hollywoodien », orchestré et rodé à la star.

Oui, son spectacle en donne plein la vue; ce n'est pas un

« disque » que nous allons « voir » mais une artiste qui va au-delà de ses chansons.

Céline ne nous livre pas un pot-pourri « hit parade », elle dépasse les limites de tout ce qui est banal pour offrir un « show » qui conjugue le professionnalisme, l'émotion, l'intimité, le dépassement de soi.

Sa présence sur scène, autant par sa danse, sa voix, ses remerciements, son équipe de musiciens, ses chorégraphes, éclairagistes, décors sont autant de preuves que cette jeune artiste travaille méticuleusement à son succès.

Son talent se confirme universellement. Elle maîtrise sa voie dans un rock enlevé, une ballade romantique, un jazz sensuel mais dans son interprétation de la chanson thème du film « Bagdad café », elle s'est à mon avis consacré star non controversable.

Céline ne chante pas en anglais ni en français, elle chante le langage de l'émotion avec ses tringles.

Comment, vous, critiques artistiques, avez-vous pu passer cela sous silence?

Céline Dion se révèle une artiste sans frontière et une ambassadrice du talent québécois. N'attendez pas qu'on le lise dans le New York Times. Dépêchez-vous de l'écrire avant qu'on vous en fasse la critique.

Marie-Josée Dion
Terbonne

Point de vue

À qui vont les milliards \$ investis dans la lutte au sida ?

par Roger BELLEFEUILLE

La couverture du dossier sida par les médias, écrits et électroniques, a été et demeure, bien qu'à un degré moindre, une mission délicate sinon piégée.

Les journalistes ont eu à louver dans des contextes chargés de mystères, d'inconnus, de courants idéologiques et politiques conflictuels, de confusion entre moralité publique et santé publique, de recherche de boucs émissaires: ils se sont heurtés au syndrome du « pas dans ma cour ».

D'une énigmatique manifestation épidémiologique à ses débuts, le dossier a explosé au fil des ans en une mosaïque de dimensions qui a largement débordé le seul cadre médical.

Il est devenu social, culturel, économique, politique, éthique, juridique; il a mis en cause les chartes des droits et libertés et il a interpellé les organismes patronaux et syndicaux.

Mais une maladie qui associe sang, sexe et mort est spontanément porteuse des pires excès médiatiques.

Une combinaison sulfureuse qui baratte dans l'inconscient individuel et collectif un désir de règlement de

comptes avec des peurs, des préjugés, des différences ethniques et raciales que tout un chacun croyait uniquement le « péché » des autres. Elle offre à une presse friande de sensationnel un menu gargantuesque.

Pour celle plus soucieuse d'équilibre et de sobriété, la seule approche raisonnable fut de tenter, malgré les enjeux de la concurrence, de considérer les diverses manifestations du VIH, comme un problème majeur, d'abord et avant tout, de santé publique. Afin d'éviter, autant que faire se peut, les pièges de l'intolérance et de la discrimination.

Un cap cependant qui ne fut pas toujours facile de tenir. Dans les pays industrialisés, autour de 80 % des personnes atteintes sont issues de la communauté homosexuelle.

Presque laissées à elles-mêmes au début, elles se sont mobilisées pour mieux sensibiliser des pouvoirs publics, eux-mêmes tirillés par des courants moralisateurs et réprobateurs. Ce qui a laissé la nette impression que les groupes gais s'étaient littéralement appropriés le sida.

Une image amplifiée par des manifestations spectaculaires à l'occasion, entre autres, de conférences internationales.

Le journaliste proteste bien sûr de

son objectivité professionnelle, ce mythe passe-partout qui est en somme un leurre. Il serait plus réaliste, en fait, de parler d'un essai de traitement honnête d'une information ou d'une nouvelle. C'est-à-dire tenter d'identifier ses propres inconforts de nature rationnelle et émotive face à des individus ou à des groupes minoritaires ou soi-disant marginaux.

Dans le processus de traitement d'une nouvelle, le scribe n'est qu'un agent parmi d'autres. Certes, la façon d'amorcer un texte, l'angle retenu, le vocabulaire utilisé sont autant de choix de caractère éditorial qui trahissent des options idéologiques.

Par ailleurs, le choix des titres, l'emplacement du texte, les illustrations ou photos d'accompagnement sont du ressort des gens du pupitre. Qui à leur tour, parfois bien inconsciemment aussi, céderont à des jugements de valeur personnels.

Le talon d'Achille du traitement médiatique du sida fut sans conteste ses composantes profondément symboliques (sang, sexe, mort) en vertu des systèmes de valeur propres à chaque société.

Les journalistes ont aussi eu à décodifier, surtout à l'étape de tâtonnement bio-médical avant l'isolement du virus, un flot de messages souvent contradictoires.

Un phénomène non étranger à la perplexité des scientifiques face à un ennemi inconnu et déconcertant et à la rivalité des laboratoires dans la course aux crédits publics et privés pour la recherche.

L'épidémie du sida n'offre plus aux entreprises de presse le « glamour » des grandes causes. Comme d'autres flambées médiatiques, elle s'est « beyrouthisée », c'est-à-dire banalisée.

Les trois canons de l'actualité-la nouveauté, la pertinence et les enjeux — se sont étioilés. Les témoignages de personnes atteintes n'émeuvent guère plus. D'autant plus que le maquis ou l'anonymat, un réflexe encore solide, ne trouve plus guère preneurs, alors que l'épidémie est connue depuis près de 10 ans.

La balle est aujourd'hui dans le camp des scientifiques, des gouvernements et des organismes communautaires. Il leur appartient de faire preuve d'une plus grande ouverture et de transparence envers les médias. La vérité ne s'en portera que mieux.

Les milieux scientifiques et les ressources communautaires ont pu, avec raison, reprocher aux médias certains errements. N'empêche que ceux-ci ont dû composer le plus clair du temps avec des sources d'infor-

mation fermées et timorées, ou soucieuses avant tout de promouvoir des intérêts carriéristes ou mercantiles.

Un autre danger de banalisation est le fait, une initiative de l'OMS, d'avoir décrété le premier décembre de chaque année, Journée mondiale du sida. Une intention louable sans aucun doute qui donne lieu à des blitz médiatiques, mais au détriment peut-être de gestes et d'actions qui ont le mérite de la continuité.

Le jour n'est pas loin où les fabricants de condoms feront aussi du premier décembre la journée privilégiée de leurs soldes de vieux stock... au bénéfice des pays en voie de développement.

Il est aussi pertinent de s'interroger sur les véritables retombées, pour le mieux être des personnes atteintes et les efforts de prévention, des conférences internationales annuelles, dont la prochaine se tiendra à Florence.

Le gigantisme grandissant de ces happenings, avec son jet set et ses prima donna, laisse songeur, alors que les intervenants de régions endémiques, mais démunies sur le plan des moyens, y ont un accès congru.

Qu'il suffise de prendre connaissance des dernières statistiques de l'OMS qui font état de 400 000 cas de

sida pédiatriques depuis le début de l'épidémie, dont 90 % en Afrique subsaharienne, sans compter les 700 000 nourissons porteurs du VIH dans le monde, la majorité dans les pays en développement.

La lutte au sida a fait pourtant sourde une industrie milliardaire qui déborde largement les seules arcanes de la recherche bio-médicales. Firmes de consultants, maison d'édition de matériel écrit et audio-visuel, tenues de congrès et de colloques au quatre coins de la planète ont poussé comme champignon en serre.

Il convient de se demander à qui finalement profite cette industrie, alors que des pays n'ont pas encore l'équipement nécessaire à des soins de santé de base et que des organismes communautaires sont constamment sur la corde raide faute d'un financement suffisant.

Roger Bellefeuille suit, pour le SOLEIL, le dossier du sida depuis six ans. Il a participé à plusieurs conférences internationales. Au sommet de Montréal il a agi comme réviseur de résumés de nature psycho-sociale. Précède le texte de l'allocation qu'il a prononcée lundi au premier Forum sur la francophonie et le sida tenu à Paris.

LES IDÉES DU JOUR

La TPS: simple, juste, équitable, neutre, et efficace

par Gilles LOISELLE

Le président du Conseil du trésor et député du Québec à Ottawa répond à l'article de l'ancien ministre québécois du Revenu, Yves Séguin, publié dans cette page le 23 octobre dernier.

Le remplacement de l'actuelle taxe de vente fédérale par la TPS est un élément essentiel de la stratégie économique entreprise par le gouvernement. Il est clair que le régime fiscal canadien sera simple d'application et

réforme de sa taxe de vente fut d'éliminer les complexités auxquelles doivent faire face les entreprises sous le système actuel.

Premièrement, la TPS ne touchera au Canada que 1,2 million de mandataires et possiblement quelques 400 000 autres entre-

satisfaire aux obligations de la Loi de l'impôt.

Pour les autres, l'assiette élargie de la TPS, combinée à un taux unique de 7% assureront des calculs simples de remises de taxe - soit soustraire la TPS perçue sur leurs ventes.

Finalement, l'entente entre le gouvernement fédéral et celui de Québec permettra une administration plus efficace et moins coûteuse des taxes imposées par les deux paliers de gouvernements tout en diminuant les coûts administratifs pour les entreprises.

Équitable

En réponse à la critique de M. Séguin en quoi la TPS sera injuste en frappant plus durement les plus démunis, je répondrai simplement que c'est faux.

De plus, certains faits très importants ont été passés sous silence par M. Séguin, comme l'a si bien souligné dans son article du 24 octobre paru dans le journal LE SOLEIL, mon collègue Charles DeBlois, député de Beauport-Montmorency.

En réformant le système de taxe de vente, un des objectifs fondamentaux du gouvernement a toujours été de maintenir un régime fiscal juste et équitable.

La TPS prévoit à ce titre un crédit de taxe qui assurera aux Canadiens et Canadiennes dont le revenu net est inférieur à 30 000 \$ une meilleure situation financière une fois mise en place la TPS.

Quelques 8,7 millions de familles et particuliers bénéficieront de ce crédit de TPS. Le crédit sera distribué quatre fois par année, et le premier chèque sera versé en décembre 1990 - c'est à dire avant l'implantation de la TPS. De plus, comme par le passé, le crédit de taxe sera majoré périodiquement.

Le gouvernement a aussi corrigé l'effet régressif potentiel d'un système de taxe de vente en ne taxant pas certains produits et services de première nécessité. Pour n'en nommer que quelques-uns, la TPS ne s'appliquera pas aux produits alimentaires de base, aux loyers résidentiels et maisons existantes et à la majorité des services médicaux, de santé, d'éducation et de garderie.

Neutre

Dans son article, M. Séguin prétend que, contrairement aux estimations du ministère des Finances, la TPS permettra au gouvernement de percevoir beaucoup plus d'argent par rapport à l'ancien système.

En fait, M. Séguin trouve surprenant que personne n'ait mis en doute les revenus anticipés de la TPS présentés dans les documents officiels. Selon lui, la TPS recouvrera environ 30 milliards de

dollars comparativement à 18 milliards de dollars sous l'ancien système.

Contrairement à ce que pense M. Séguin, les estimations présentées dans les documents officiels sont justes. Plusieurs organismes indépendants ont analysé l'incidence de la réforme fiscale et ont obtenu des résultats similaires.

Le gouvernement estime que la TPS, déduction faite de la ristourne au logement ainsi que des ristournes aux organismes publics, rapportera près de 21 milliards de dollars la première année comparativement à 19 milliards de dollars sous le système actuel.

Les recettes additionnelles de

Stimulante

M. Séguin croit également que, contrairement à ce que le gouvernement et plusieurs organismes indépendants prétendent, la réforme fiscale sera douloureuse pour l'économie. Il affirme qu'étant donné que la TPS « puisera de l'économie un montant relativement important », il en résultera possiblement une diminution du pouvoir d'achat et une augmentation des prix des produits assujettis à la TPS.

Selon lui, la liste-clé de l'impact sur le prix de produits affectés par la TPS publiée par le Bureau d'information des consommateurs indiquerait une augmentation

lièrement dans le secteur de l'automobile, protégé par un traité, où il n'y a ni TPS, ni TVA » et que « de toute façon la TPS est beaucoup plus importante par la taxe sur les services ».

M. Séguin ne semble pas saisir pourquoi la réforme fiscale sera bénéfique pour l'économie. L'élimination de la taxe actuelle qui s'applique aux intrants utilisés par les producteurs canadiens et qui augmente sensiblement les coûts de production améliorera la situation concurrentielle des exportateurs.

En fait, le Canada est le seul pays industrialisé qui applique toujours une telle taxe. L'actuelle taxe de vente qui place les pro-



Ce sont les consommateurs qui bénéficieront de l'élimination de l'actuelle taxe de vente...

taxe de vente seront totalement retournées aux contribuables sous forme de crédit de TPS et de transferts sociaux plus élevés.

Ainsi, le gouvernement ne recouvrera aucun montant additionnel suite à la réforme de la taxe de vente.

De plus, M. Séguin semble croire que les entreprises épargneront totalement les épargnes découlant de l'abolition de la taxe actuelle.

Cette assertion est sans aucun fondement. Ce sont les consommateurs qui bénéficieront de l'élimination de l'actuelle taxe de vente, qu'ils supportent dans les faits le fardeau de la taxe. A ce sujet, plusieurs entreprises dont GM, Ford, Du Pont et Sears pour n'en nommer que quelques-unes, ont déjà annoncé publiquement qu'elles refileront les épargnes aux consommateurs.

En outre, l'Association Canadienne des Manufacturiers a fortement recommandé à ses membres de passer aux consommateurs les épargnes découlant de l'élimination de la taxe actuelle.

moyenne de près de 3% des prix y la consommation.

Laissez-moi apporter quelques précisions à ce sujet. Premièrement, contrairement à ce que semble prétendre M. Séguin, la liste-clé publiée par le Bureau d'information des consommateurs indique que plusieurs produits assujettis à la TPS verront une réduction de leur prix.

Il est également utile de mentionner que cette liste ne permet aucunement de prédire la hausse moyenne des prix à la consommation. Le gouvernement a estimé que la réforme fiscale résulterait en une hausse ponctuelle de l'indice des prix à la consommation de 1,25%.

Ce résultat a été examiné à fond par des analystes indépendants qui en ont confirmé le réalisme.(...)

Finalement, M. Séguin doute que la réforme fiscale encourage de façon importante les exportations. Selon lui, la stimulation sera sans doute peu importante puisque nos exportations se font surtout aux États-Unis « particu-

laires canadiens dans une situation d'infériorité face aux produits importés et impose un fardeau considérable aux exportateurs qui doivent soutenir une concurrence de plus en plus féroce sur le marché mondial.

Ainsi, peu importe la destination de nos exportations de biens ou services. L'élimination de la taxe de vente actuelle sur les intrants réduira sensiblement le coût de production des produits exportés et permettra à nos entreprises d'être plus concurrentielles.

En résumé, la TPS sera simple, équitable, neutre et aura un effet très positif sur l'économie canadienne.

À long terme, à elle seule, la réforme fiscale entreprise par le gouvernement fédéral permettra d'accroître la production intérieure réelle de plus de 1,4%, soit de quelques 9 milliards de dollars par année.

La réforme rendra les marchandises canadiennes plus concurrentielles face aux marchandises étrangères, tant sur le marché canadien que sur les marchés étrangers.



Gilles Loisel

plus équitable, une fois la TPS en place.

De plus, la TPS permettra de relever les défis de la concurrence sur le marché international et de contribuer à la croissance économique du pays.

Simple

M. Séguin dénonce dans son article la complexité de la TPS en s'appuyant sur quelques statistiques, à savoir que la loi comprend 300 articles, que 1500 directives d'interprétation sont déjà établies, que trois millions de nouveaux mandataires seront touchés, etc.

Certaines de ces affirmations sont erronées et plusieurs autres faits, très révélateurs, sont restés dans l'ombre. Je tiens à rappeler que l'un des objectifs premiers du gouvernement dans le cadre de la

prises pourraient choisir de s'inscrire.

De plus, Revenu Canada a tout simplement fourni 1500 réponses à diverses questions soulevées par des inscrits au sujet de l'application éventuelle de la TPS, et ce, dans le but d'aider les entreprises à se familiariser à la nouvelle taxe.

La TPS sera simple dans son application pour plusieurs raisons. De fait, plus de la moitié des mandataires pourront utiliser les méthodes comptables simplifiées. Ces procédures ont été conçues expressément pour les petites entreprises afin qu'elles aient à apporter le minimum de modifications à leurs systèmes comptables.

Ces mêmes entreprises auront à faire une déclaration annuelle et des remises trimestrielles et ce, en utilisant la documentation à laquelle elles ont déjà recours pour

Un Danier véritable à 199\$ seulement

Le blouson pour hommes, en cuir Danier

Essentiel et durable. De notre collection pour hommes, voici le blouson en cuir effleuré. À un prix imbattable.

LES CUIRS
DANIER

Place Laurier 658-5085



MAINTENANT À TROIS-RIVIÈRES

MAINTENANT À TROIS-RIVIÈRES

AMEUBLEMENTS TANGUAY

ENTREPRISE
DE
L'ANNÉE
1988
1989
1990

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que la taxe de vente.
** Renseignements en magasin.
Cartes de crédit acceptées.

Payable le 12 avril 1991

aucun comptant/aucun intérêt*

sur toute la marchandise

SOFA-LIT SKLAR # 901

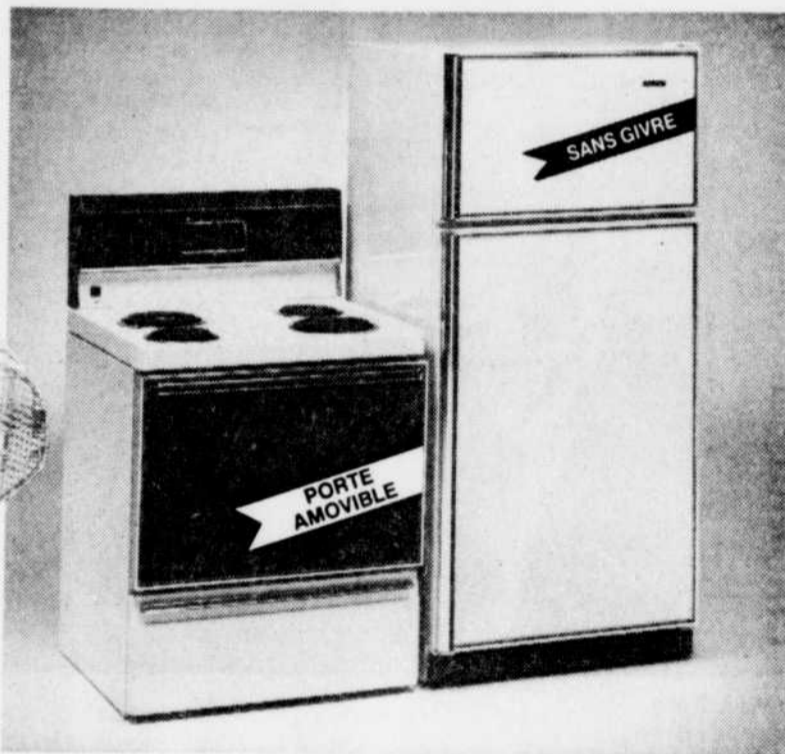
599\$



Avec matelas à ressorts et
**GARANTIE DE 10 ANS
SUR MÉCANISME**



COURRER LA CHANCE DE GAGNER UN MAGNIFIQUE VÉHICULE "CHEVY TRACKER" D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 13 000\$
RÈGLEMENTS EN MAGASIN



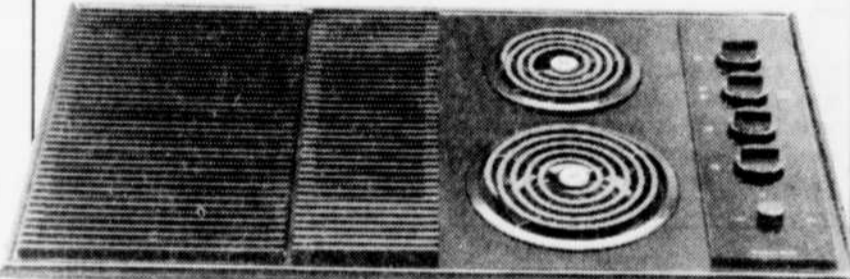
RÉFRIGÉRATEUR
17 PI CU SANS GIVRE
Sur roulettes, tablettes ajustables
Garde-viande à température réglable
GARANTIE 10 ANS
SUR MOTEUR/COMPRESSEUR

829⁹⁵

CUISINIÈRE 30 PO
Nettoyage facile, minuterie automatique
Porte de four en verre noir
Lampe témoin des éléments de surface
GARANTIE 5 ANS SUR ÉLÉMENT

579⁹⁵

SYSTÈME DE VENTILATION
INCORPORÉ



Modern Maid

SURFACE DE CUISSON
(FET270BF)
INCLUS:
1 gril
2 ronds serpents
Disponible en noir, blanc ou
acier inoxydable

699⁹⁵

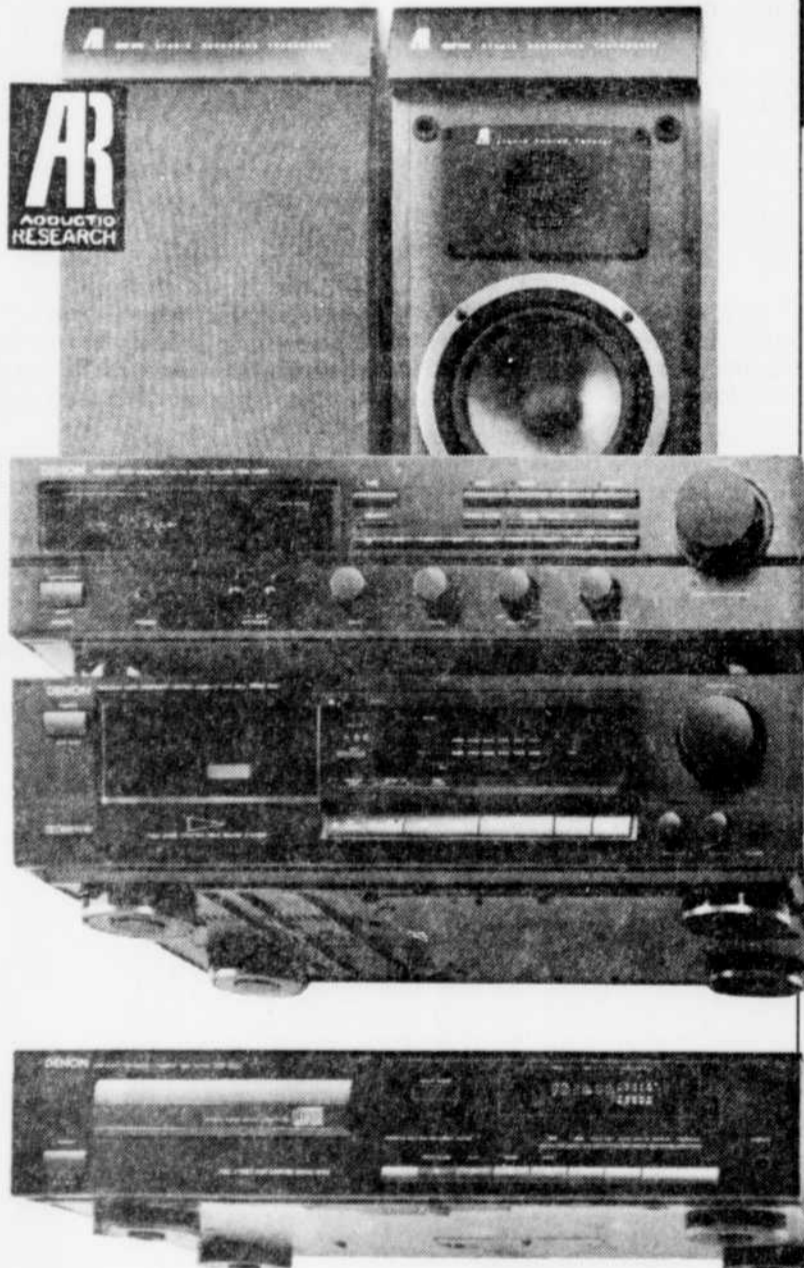


Quasar
349⁹⁵

FOUR À MICRO-ONDES
0.9 PI CU (MQ6699)
Décongélation cyclique
(décongélation automatique
selon le poids des aliments),
réchauffage automatique avec
senseur, triple mémoire de
cuisson, mise en marche différée.

**6 niveaux d'intensité
de cuisson de 80 à
700 watts**
GARANTIE 5 ANS
100% pièces et main-d'oeuvre
Service à domicile

SYSTÈME DE SON



HAUT-PARLEURS
(SRT170) ACOUSTIQUE RESEARCH
2 voies, puissance admissible 10 à 60
watts.

GARANTIE 5 ANS
100% pièces et main-d'oeuvre
Service à domicile

DENON RÉCEPTEUR AM/FM
(DRA335)
à 16 mémoires, 40 watts par canal
(RMS), télécommande, contrôle
d'intensité sonore variable.

GARANTIE 3 ANS
100% pièces et main-d'oeuvre
Service à domicile

MAGNÉTOCASSETTE
(DRM400)
2 moteurs, sélecteur automatique des
rubans, Dolby B et C.

GARANTIE 2 ANS
100% pièces et main-d'oeuvre
Service à domicile

899⁹⁵

LECTEUR LASER DENON
(DCD520)
20 mémoires,
télécommande
GARANTIE 2 ANS
100% pièces et main-d'oeuvre
Service à domicile

PRIX SPÉCIAL
avec ensemble

349⁹⁵

****LIVRAISON GRATUITE
À LA GRANDEUR
DE LA PROVINCE**
**UN SERVICE
À TOUTE ÉPREUVE**

Une exclusivité TANGUAY
18 techniciens
en électronique

**Installation et service
à domicile
GRATUITS

Nettoyage des têtes
de magnéscope en atelier
GRATUIT la première année

Tous nos conseillers
sont des experts
en électronique

LÉVIS: 833-4511
PLACE TANGUAY

BEAUPORT: 667-6282
535, BOUL. SAINTE-ANNE

LES SAULES: 871-4411
CARREFOUR LES SAULES
5150, BOUL. L'ORMIERE

TROIS-RIVIÈRES: (819)373-1111
2200, DES RÉCOLLETS

LIVRAISON
ET SERVICE: 872-2242